**Zeitschrift:** Panorama / Raiffeisen
**Herausgeber:** Raiffeisen Suisse société coopérative
**Band:** - (1990)
**Heft:** 4

**Heft**

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 20.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# PANORAMA

4/1990

Raiffeisen:
Conférence de presse 1990

Situation des enfants dans le monde

Des lois économiques et de leur usage

RAIFFEISEN

# La Suisse entière compte sur Sotremo.

Nous vendons la plus vaste gamme de machines à trier, à compter et à mettre en rouleaux la monnaie. Dans toute la Suisse. Nous en assurons le service en permanence. Dans toute la Suisse, bien sûr.

Et comme il en va de même pour les machines à compter les billets de banque, nous pouvons prétendre offrir une solution sur mesures à chaque utilisateur.

Sotremo: les perfomances. Et la confiance en plus. Fournisseur des ‹péotubes› de papier pour emballer la monnaie.

**Sotremo**

**Traitement de la monnaie et du poids.**

Sotremo SA – CH-1062 Sottens – Tél.: 021/905 36 95
Filiale: 8600 Dübendorf – Lagerstrasse 14 – Tel. 01/820 10 33

# prema

**Machines à compter et à trier les monnaies**

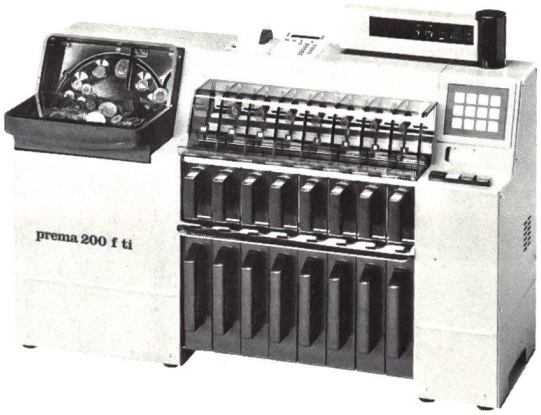


technique suisse de pointe

commande microélectronique à chip unique

éjection des monnaies hors programme

fiabilité absolue du comptage et du triage grâce à la conduite forcée des pièces de monnaies

mémoire électronique

imprimante incorporée sur papier ordinaire

service optimale grâce à l'expérience du fabricant et au rapport direct entre fabricant et clients

Fabrication, vente, service:

**prema** GmbH
Tychbodenstrasse 9, 4665 Oftringen
Téléphone: 062/ 97 59 59
Télex: 981 918
Fax: 062/ 97 62 00

**Maintenant en 9 dimensions**

**VOUS choisissez...**

les dimensions et le type d'exécution.

**FRISBA S.A.**

**1095 LUTRY**
**Tél. 021/39 13 33**
**Fax 021/39 51 57**

# PANORAMA

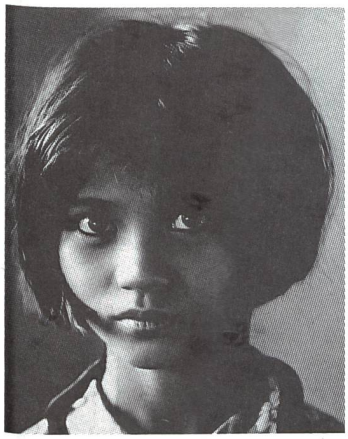

**Le malheur des enfants du monde**

Chaque jour, près de 40 000 enfants meurent de faim dans le monde. Chaque semaine, 250 000 enfants meurent de malnutrition et de maladies pourtant facilement guérissables.
Pour James P. Grant, directeur général de l'UNICEF, «la civilisation et le progrès sont des notions qui ne se mesurent pas seulement en termes de PNB et de moyens techniques».

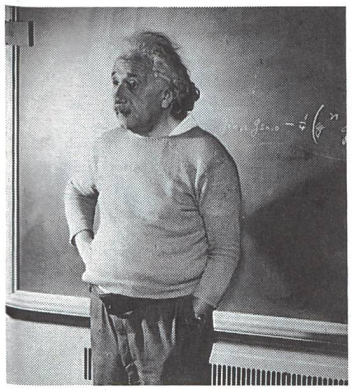

**Pourquoi des lois économiques?**

De King à Marx, de Phillips à Peter, Roger Schindelholz nous parle des lois économiques qui régissent notre univers. En se référant aussi à Albert Einstein.


## Evénement

Conférence de presse annuelle 2


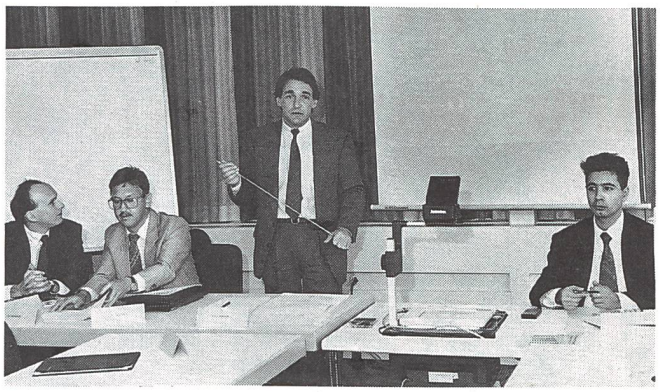

**Raiffeisen en 1989**

«Les responsables du groupe Raiffeisen ont le sourire», a écrit un journaliste romand après la conférence de presse de l'USCR qui s'est tenue à Lausanne le 22 mars. Commentaires, chiffres et graphiques étayent cet optimisme.


## Dossier

Les enfants dans le monde 8

## Photo

Oswald Ruppen a photographié un verger valaisan au printemps 12

## Actualité Raiffeisen

Rendez-vous à Saint-Gall 14

## Economie

Des lois économiques au GATT 15

## Espace littéraire

Un texte de Georges Haldas 23



**Editeur**
Union suisse des Caisses Raiffeisen, Saint-Gall et Lausanne

**Rédaction**
Gilberte Favre, rédactrice responsable
Mary-Josée Zosso, secrétariat

**Régie des annonces**
Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2
1002 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

**Collaborateurs permanents**
Max Mabillard
Jean-Paul Maeder
Roger Schindelholz
Rémy Viredaz

**Adresse de la rédaction**
Case postale 330
1010 Lausanne 10
route de Berne 20
Tél. 021/33 52 21

**Administration/Service des abonnements**
Case postale 330
1010 Lausanne

**Impression/Expédition**
Presses Centrales SA
Rue de Genève 7
1003 Lausanne

**Tirage: 24 000 ex.**



**Textes et photos** ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord écrit de la rédaction.



**Maquette**
Véronique Duthovex


Bonjour,

A l'heure où des multinationales bancaires défrayent la chronique helvétique, engendrant perte de confiance et désenchantement au sein du public, le mouvement Raiffeisen est fier de pouvoir confirmer la pérennité de son idéal.
Cette année 1990, Raiffeisen reste notamment un solide point de référence en matière de moralité dans les mœurs bancaires, tant en Suisse qu'à travers le monde (lire à ce propos l'article sur l'Union internationale Raiffeisen en page 21).
Et les questions posées par les journalistes romands, lors de la conférence de presse de l'USCR, à Lausanne, attestent d'un vif intérêt et d'une indéfectible confiance à l'endroit d'une banque résolument différente des autres.
Non, l'esprit de solidarité prôné par Frédéric-Guillaume Raiffeisen n'est pas une idée obsolète.
Oui, on peut lui demeurer fidèle tout en aspirant à des projets ambitieux.
Au cours de l'année 1989, cinquante nouvelles banques ont créé une gérance à plein temps et une ouverture quotidienne des guichets. Soixante ont inauguré leurs propres locaux. Et septante se sont doté d'un système de TED. Lentement, sûrement, on va continuer sur cette lancée. Pour Pierre Metthez, chef de l'administration romande, «seules des banques Raiffeisen solides et efficientes sont à même de former un groupe de banques capables de s'adapter» à un monde difficile mais passionnant.
Au-delà des chiffres (voir le rapport de la Banque centrale en page 4), Raiffeisen a démontré que son idéal savait résister aux épreuves du temps. Parce que son idéal, même s'il date de plus d'un siècle, est foncièrement novateur. Et humain.

Gilberte Favre

# Conférence de presse annuelle de

## Entre tradition et projets

# La (bonne) santé économique de Raiffeisen

**Désormais annuelle, la conférence de presse de l'USCR, à Lausanne, fut un véritable dialogue. C'est M. Jean-Daniel Rossier, sous-directeur, chef de l'Office de révision, qui commenta les chiffres et graphiques qui illustrent la santé économique des Banques Raiffeisen. Il ne manqua pas, ce faisant, de souligner le rôle de la Coopérative de cautionnement.**
**Quant à M. Pierre Metthez, sous-directeur, chef de l'administration romande, il fit un exposé très vivant de la situation, à fin 1989, de l'USCR.**

«Il y a une année, commença-t-il, nous pouvions vous annoncer que l'offre et la demande d'argent se trouvaient relativement bien équilibrées.» Mais les choses se sont renversées, au cours de l'exercice 1989. «La demande en crédits de toutes sortes a été particulièrement élevée et s'est opposée à une évolution mouvementée des taux d'intérêts.»
Ainsi, pour les Banques Raiffeisen, nota M. Metthez, «la plus grande partie des produits consiste en des différences d'intérêts entre les fonds empruntés et ceux replacés sous forme de prêts et crédits».
Le groupe de Banques Raiffeisen «consacre principalement ses activités en opérations hypothécaires et, pour l'autre côté de la somme du bilan, en épargne en obligations de caisse», situation qui, en matière de taux, représentait un réel défi. «Défi relevé», assura Pierre Metthez, précisant que les Banques Raiffeisen de Suisse romande avaient réussi à améliorer l'épargne de leur portefeuille d'épargne de 3% environ.

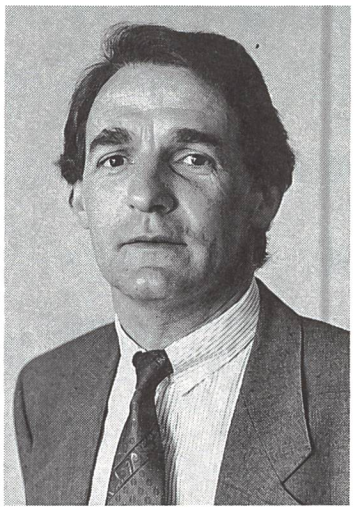

*MM. Pierre Metthez et Jean-Daniel Rossier répondirent aussi aux nombreuses questions des journalistes.*

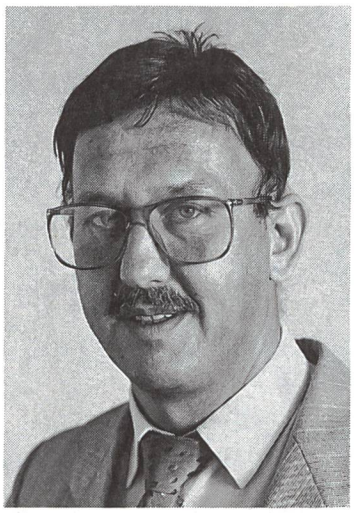

### Confiance renforcée

Après avoir brièvement rappelé le but des Banques Raiffeisen, le chef de l'administration romande parla de la fixation de l'échelle des taux au sein de Raiffeisen. Et il précisa que les comptes annuels des Banques Raiffeisen, «particulièrement transparents en ce qui concerne le genre d'affaires traitées et la réalisation des bénéfices obtenus, contribuent également à entretenir et renforcer la confiance» des sociétaires et des clients.
On sait que de nouvelles conditions d'exploitation ont été efficacement introduites, sur le plan suisse, au cours de ces dernières années. Quelles sont-elles?

- 750 Banques Raiffeisen, soit 50 de plus que l'année précédente, ont maintenant une gérance à plein temps comportant une ouverture quotidienne des guichets.
- 910 Banques Raiffeisen, contre 850 durant l'année précédente, possèdent leurs propres locaux bancaires.
- 720 Banques Raiffeisen, dont 70 de plus qu'en 1989, sont dotées de systèmes TED (Traitement électronique des données) tandis que 350 autres sont raccordées au centre de calcul de l'USCR.

«Cette croissance saine et constante constitue une base solide en vue des réalisations à venir», commenta Pierre Metthez. Les nouveaux statuts de l'USCR, qui seront discutés lors de la prochaine assemblée des délégués de juin prochain, à Saint-Gall, «prennent en compte ces changements dans l'économie et dans la diversification des besoins de la clientèle».
Le chef de l'administration romande releva alors les points forts et les points faibles du système Raiffeisen dans le cadre des travaux préparatoires. «La prise en compte des résultats de cette analyse est réalisée parallèlement à la révision des statuts», ajouta-t-il. Et d'informer les journalistes romands sur la nécessité, pour les Banques Raiffeisen, d'adapter leurs structures aux conditions changeantes du marché. «Dès lors, la question se pose en ce qui concerne la dimension des établissements pour assurer leur existence.»

### Solidité + efficacité

«A l'obligation d'avoir des banques efficaces, et en mesure de résister à la concurrence sur place», s'ajoutent d'«importantes mutations d'ordre structurel.» Des buts «stratégiques» qui ont valeur de référence pour Pierre Metthez, lequel évoqua les différentes manières d'améliorer les structures de Raiffeisen (coopération et fusions notamment).
«Seules des Banques Raiffeisen solides et efficientes sont à même de former un groupe de banques capables de s'adapter et de prévoir les changements afin de maintenir et d'améliorer sa position sur le marché.»
A l'issue de son exposé, les journalistes posèrent d'innombrables questions se rapportant aux nouveaux statuts de l'USCR, de la stratégie et de la fidélité à ses principes originels, de sa philosophie. Mais encore de la clientèle traditionnelle, et nouvelle, de Raiffeisen, de Banques Raiffeisen romandes qui seraient implantées dans des centres urbains, et de la Suisse romande face à la Suisse alémanique.
Toutes questions qui suscitèrent des réponses circonstanciées de MM. Jean-Daniel Rossier et Pierre Metthez, et qui attestent d'un intérêt grandissant des médias de Suisse romande pour les Banques Raiffeisen. Des banques résolument différentes des autres.

# 'USCR

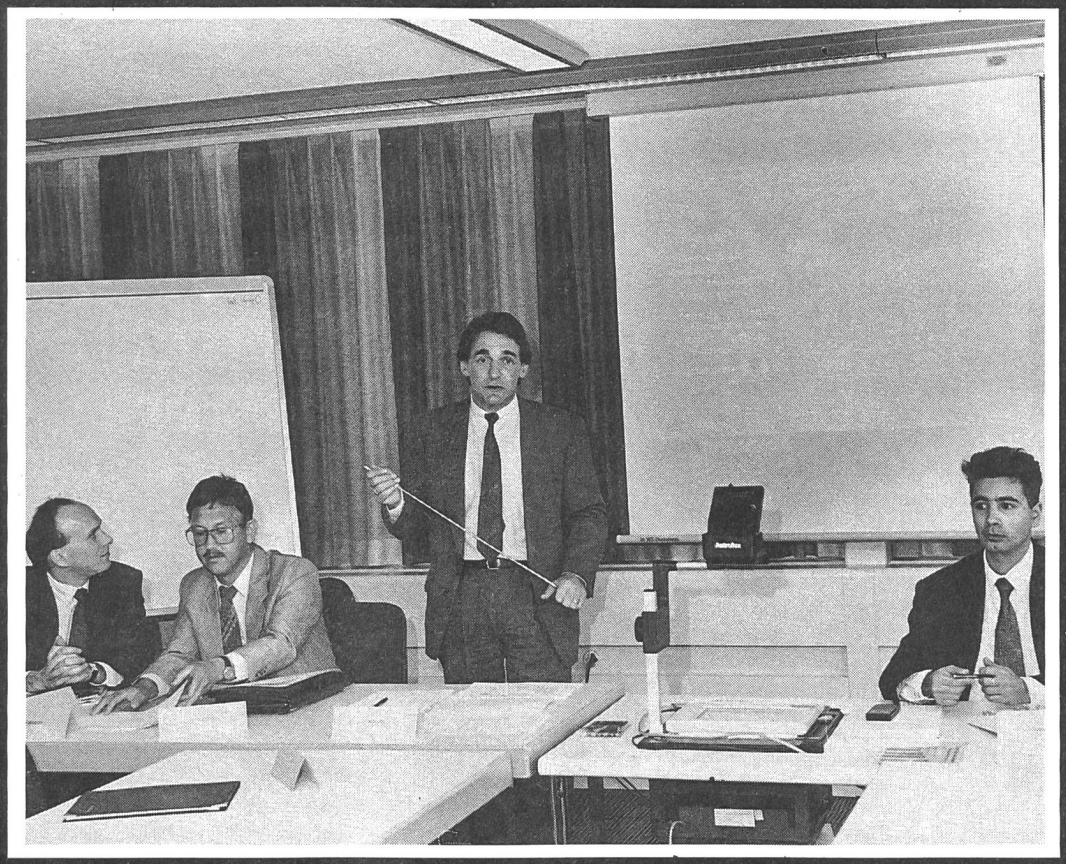

*Sur notre photo, lors de la conférence de presse de Lausanne, de gauche à droite: MM. Alain Girardin, responsable du marketing, Pierre Metthez et Jean-Daniel Rossier, sous-directeurs, et Gilles Belotti, responsable de l'informatique.*

*A la conférence de presse qui eut lieu simultanément à Saint-Gall. Sur la photo, nous reconnaissons M. Félix Walker, directeur, entouré de MM. Scherrer et Byland.*

*Photos: Jean-Paul Maeder*

# Lors de sa conférence de presse 1990, tenue simultanément à Saint-Gall et Lausanne, les responsables de l'USCR ont informé la presse suisse sur le marché des affaires de la Banque centrale de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen en 1989.

## Rapport de la Banque centrale

L'exercice 1989 de la Banque centrale de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen a été marqué essentiellement par deux évolutions:

- La raréfaction des liquidités qui s'est manifestée au cours de l'année et le besoin en capitaux consécutif des établissements Raiffeisen ont eu pour conséquence une sensible diminution des réserves en liquidité. Les transferts qui en sont résultés ont modifié l'image du bilan de la Banque centrale dans certains secteurs importants.
- Par ailleurs, on a enregistré, tant pour la marge d'intérêts que pour les autres produits, une augmentation réjouissante. Etant donné que les charges d'exploitation se sont simultanément, en pourcentage, développées de manière favorable, un cash flow plus élevé que celui de l'exercice précédent en est résulté, et ainsi un meilleur résultat.

Suite à l'augmentation du capital social, les fonds propres ont été par précaution adaptés de 15 millions de francs aux besoins toujours croissants.

## Commentaire du bilan

### Structure et développement du bilan

En 1989, **la somme du bilan a crû de 148 millions de francs,** soit 2,2% pour s'élever à 6887 millions de francs. Ce développement, à première vue modeste, n'est toutefois pas révélateur des transferts massifs de l'ordre de plusieurs centaines de millions de francs.

Le besoin élevé en capitaux des établissements affiliés à l'Union que nous venons de mentionner et qui, conditionné par les reprises de créances de la Banque centrale, se reflète également dans les prêts et crédits à la clientèle pourrait être en grande partie couvert par une réduction notoire des disponibilités et du portefeuille des titres. D'autres capitaux ont été obtenus par le recours à des prêts sur lettre de gage et à des fonds d'investisseurs institutionnels.

Comparée à d'autres banques, la structure du bilan de la Banque centrale offre une image particulière. Elle reflète la fonction en matière de liquidité et d'office de compensation de la Banque centrale pour l'ensemble des établissements Raiffeisen. La part des avoirs des Caisses affiliées s'élève à 3916 millions de francs, soit 57% du total du bilan. Les postes en contrepartie les plus importants, du côté des actifs, sont en plus des avances aux Caisses Raiffeisen affiliées, les placements bancaires et de titres servant à garantir la liquidité.

### Banques

Dans l'exercice sous revue, la position nette des créanciers dans les opérations interbancaires s'est réduite de 212 millions de francs pour atteindre 467 millions. Cette diminution est à attribuer, d'une part, à des raisons de liquidité; d'autre part, on a fait preuve d'une certaine retenue pour des motifs liés aux taux d'intérêt. Concernant les placements bancaires, il s'agit en grande partie d'avoirs à court terme présentant une durée jusqu'à un an pour des débiteurs de premier ordre domiciliés en Suisse.

### Caisses Raiffeisen

Tandis que, dans l'ensemble, les **avoirs des Caisses affiliées** inscrits au bilan n'ont pas subi de modifications, les **avances aux Caisses affiliées,** quant à elles, ont augmenté de 493 millions, soit 31,8%. Au total, il en résulte une diminution de la position nette de 20,8% à 1874 millions de francs.

Malgré les appels répétés à une certaine retenue dans l'octroi de crédits, le besoin en capitaux des établissements Raiffeisen n'avait encore jamais atteint une telle ampleur. A la diminution de la position nette, il faut ajouter des reprises de créances de la Banque centrale pour 361 millions de francs, ce qui signifie au total un besoin de refinancement de 854 millions de francs.

Conformément aux statuts de l'Union, les établissements affiliés sont tenus de placer à la Banque centrale leurs réserves de liquidités et leurs fonds excédentaires. Par ailleurs, en cas de besoin d'argent, ils peuvent avoir recours aux possibilités de refinancement de la centrale de l'Union, soit en demandant des avances sur des placements à terme déjà existants, soit en ayant recours à des crédits de tous genres. En 1989, ces derniers s'élevaient à 213 millions de francs. Comme nouvel instrument de financement en 1989, mentionnons la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses qui, en lançant son premier emprunt, a pu mettre 75 millions de francs à la disposition des établissements affiliés.

S'agissant des **avances aux Caisses affiliées,** les avoirs à vue ont augmenté de 87,6% pour s'élever à 600 millions de francs.

### Avances, crédits et prêts à la clientèle

Durant l'exercice sous revue, les prêts et crédits à la clientèle ont progressé de façon marquante de 27,1% pour s'établir à 1906 millions de francs. Le point fort de cet accroissement réside, comme lors de l'exercice précédent, dans **les placements hypothécaires** qui, en se chiffrant à 1402 millions de francs, ont atteint un nouveau niveau record. Les biens gagés sont répartis sur toute la Suisse et concernent surtout la construction de logements en général ainsi que les maisons monofamiliales. La part des hypothèques fixes s'est élevée à 18,2%.
Des augmentations sont également notées pour toutes les autres catégories de prêts et crédits, mais avant tout pour ceux accordés aux collectivités de droit public.

### Titres

Avec le besoin en capitaux des établissements Raiffeisen, la valeur comptable du portefeuille des titres a accusé un repli de 328 millions pour s'établir à 1840 millions de francs, en raison des ventes et des remboursements effectués. Les pertes comptables résultant de ventes se sont maintenues dans un cadre acceptable et ont été amorties en partie par le biais du compte courant et, pour une moindre part, par la marge d'ajustement des cours existant à cet effet. Le recul des cours dû aux taux est intégralement pris en charge par la rectification de valeur correspondante.
Le portefeuille de titres se compose exclusivement d'obligations de débiteurs suisses de premier ordre. Durant l'exercice sous revue, dans le cadre d'un

règlement interne, on a introduit une position titres pour «trading» de 4 millions de francs qui comprend des actions et des obligations étrangères cotées aux bourses suisses et étrangères.

## Fonds de la clientèle

Les fonds de la clientèle ont enregistré au total une augmentation de 260 millions de francs pour se chiffrer à 2229 millions de francs. Outre les **créanciers à terme,** les **obligations de caisse** et les **prêts sur lettres de gage** ont aussi participé à cet accroissement. Les autres positions, surtout les fonds d'épargne ainsi que les carnets de dépôts et de placement, ont accusé une dimunition. Suite à cette tendance, notre clientèle a davantage opté pour des placements à rémunération plus élevée, à savoir, pour une large part, des obligations de caisse et des placements à terme fixe.

## Fonds propres

Comme mentionné au début, le capital social a été augmenté durant l'exercice sous revue de 15 millions de francs (avec droit aux intérêts à compter du 1er janvier 1990).
Le capital de garantie, c'est-à-dire l'ensemble des fonds propres, y compris l'obligation d'effectuer des versements supplémentaires selon l'article 9 des statuts, s'élève après utilisation du bénéfice à 528 millions de francs par rapport aux 480 millions lors de l'exercice précédent.

# Commentaire relatif au compte de profits et pertes

## Produits

Malgré la pression constante exercée sur la marge d'intérêt, l'**excédent des intérêts** a pu être amélioré au cours de l'exercice sous revue de 3,4 millions pour s'établir à 47,7 millions de francs, surtout grâce à des transferts du portefeuille de titres vers des prêts et crédits à rémunération plus élevée accordés aux clients. Un développement réjouissant a pu être également constaté quant au produit résultant du **commerce des devises et des métaux précieux,** tandis que **l'excédent de commission,** en raison des commissions passives élevées qui ont été versées aux Banques Raiffeisen, accuse un repli, en dépit du bénéfice fort satisfaisant enregistré dans les opérations sur titres.

Les **autres produits** se sont accrus de 2 millions de francs. Une part importante de cette position résulte de la facturation des prestations de service aux établissements Raiffeisen (centre de calcul, matériel et moyens publicitaires, frais de révision de l'Office central de révision, etc.).

## Charges

Les charges d'exploitation se sont à nouveau développées dans un cadre modéré. En dépit de l'augmentation des dépenses dans le secteur de la logistique, les charges d'exploitation ont seulement progressé de 4,3% pour se chiffrer à 46 millions de francs. A l'accroissement des **coûts en personnel** de 1,9 million de francs qui a constitué avec 33 millions de francs la part la plus importante des coûts s'oppose une légère baisse des **frais généraux et de bureau.**

## Résultat

Le cash flow dégagé, avec 20 millions de francs, est d'environ 20,1% supérieur au montant enregistré lors de l'exercice précédent. Après avoir constitué d'importants amortissements et provisions nécessaires à l'exploitation ainsi que des provisions prévisionnelles appropriées, quelque 8,8 millions de francs sont à disposition de l'assemblée des délégués. La rémunération du capital social proposée par le conseil d'administration s'élève à 4% et demeure ainsi inchangée.

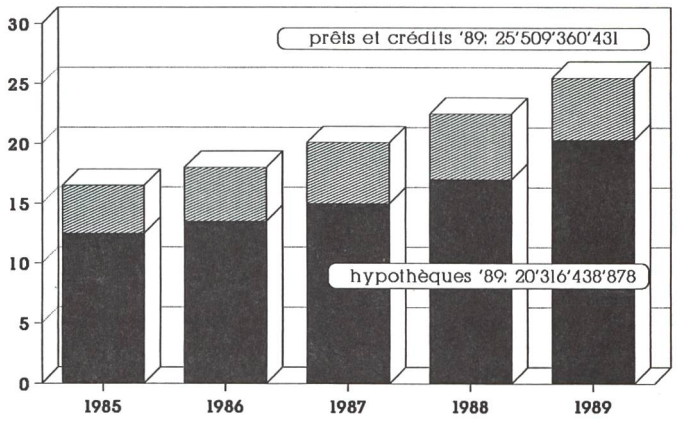


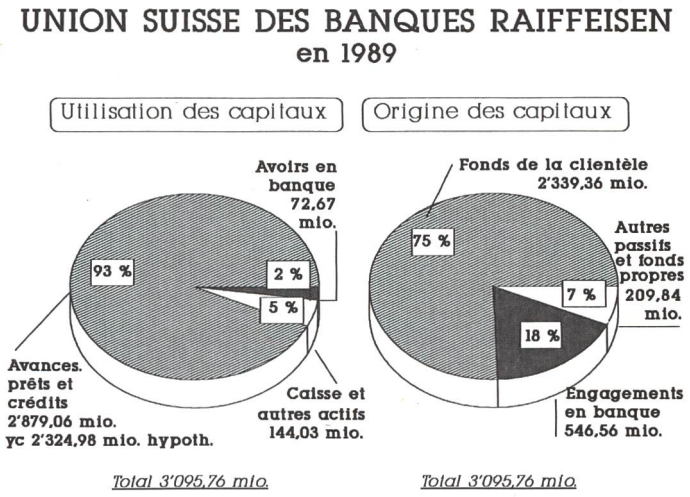


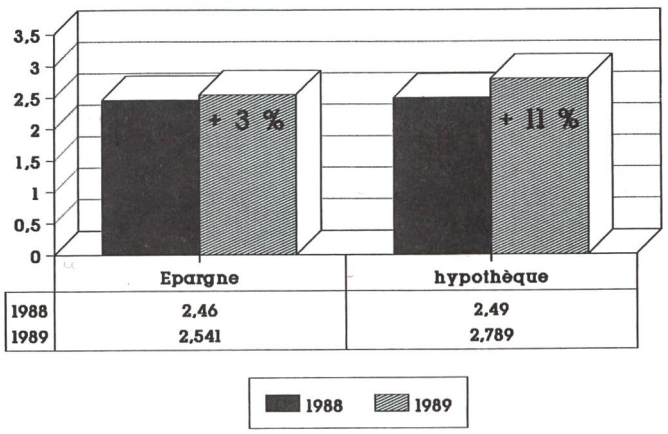

## Union Suisse des Banques Raiffeisen
## Somme des bilans en Suisse romande

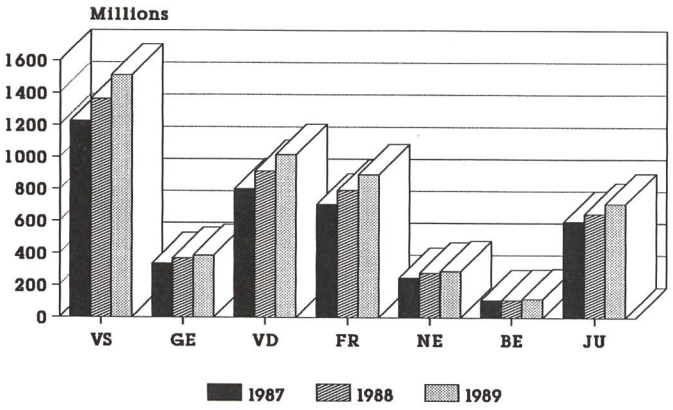


## Les banques Raiffeisen suisses en 1989
(sans la banque centrale)

| | 1989 (mia. de Frs) | Variations/1988 |
|---|---|---|
| Somme des bilans | 31,0 | + 11,1 % |
| Avances, prêts et crédits | 25,5 | + 12,7 % |
| - dont placements hypotécaires | 20,3 | + 12,9 % |
| Fonds de la clientèle | 27,0 | + 9,5 % |
| - dont dépôt d'ép. | 13,4 | - 0,1 % |
| - dont obligations de caisse | 7,1 | + 23,5 % |
| Sociétaires | 402 225 | + 5,9 % |

## Union Suisse des Banques Raiffeisen
### Fonds de la clientèle

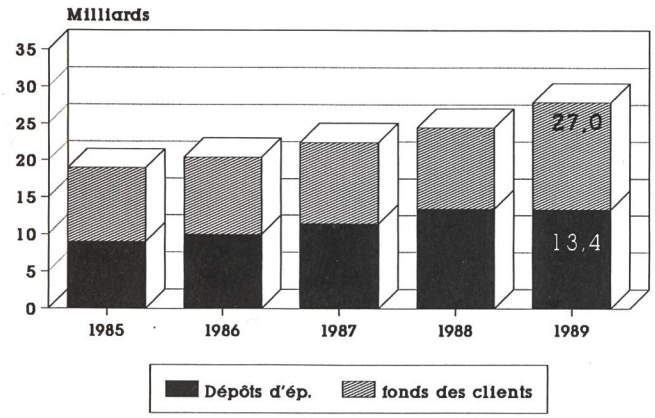


# Revue de presse

*La conférence de presse tenue à Lausanne, le 22 mars, par l'USCR, a fait l'objet d'une bonne couverture de la presse romande. En voici quelques échos.*

«Les responsables du groupe de banques Raiffeisen ont le sourire», écrit Hervé Crettenoud dans *La Nouvelle Revue de Lausanne*. Si les chiffres articulés par les responsables de Raiffeisen sont «réjouissants», ils ne doivent pas «cacher les problèmes que rencontre ce genre d'établissement axé uniquement sur une philosophie rurale imposée par ses buts premiers», ajoute le journaliste lausannois. Lequel précise encore: «Cette banque à l'emblème des épis de blé se doit aujourd'hui de diversifier ses prestations.»

## Raiffeisen au rythme des saisons

Son confrère du *Matin*, Jean-Marc Corset, écrit pour sa part: «Raiffeisen cultive une philosophie du terroir. Mais aujourd'hui, le rythme des saisons s'accélère et cette institution bancaire pas comme les autres doit passer le cap de la modernisation. Ceci, tout en préservant son identité, essentiellement rurale et au service de ses coopérateurs.»
Et de souligner que, «contrairement aux autres instituts bancaires, la Raiffeisen a pu «éviter l'hémorragie» avec un niveau de dépôts comparable à 1988».
Dans *Le Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, Simone Volet a mis en évidence le fait que, «pour l'ensemble de la Suisse romande, qui se chiffre à 5 milliards de francs, le Valais romand arrive en tête avec 1,5 milliard». Elle précise que «la plus grande banque romande est celle de Monthey avec un bilan de 122 millions de francs».

A Lausanne, *24 Heures* souligne la bonne «santé hypothécaire» des Banques Raiffeisen dont le but premier consiste à «rendre service» plutôt qu'à enregistrer de juteux bénéfices.
Alors que *L'Impartial*, à La Chaux-de-Fonds, note la «progression à tous les niveaux» des Banques Raiffeisen, précisant: «Le groupe de banques Raiffeisen se porte bien, très bien même!» Eric-Alain Kohler, dans *La Gazette de Lausanne*, se livre à un article très fouillé sur la situation de Raiffeisen:

## Au-dessus de la moyenne des autres banques suisses

«La pensée qui sous-tend l'existence des petites banques coopératives du groupe Raiffeisen ne résiste que difficilement aux nouvelles conditions du marché», commence-t-il, «mais les épargnants sont étonnamment fidèles...»
Et M. Kohler de noter: «Le groupe des Caisses Raiffeisen fait donc bonne figure à un jeu que la direction générale a beaucoup de peine à maîtriser, mais qu'il souhaite pour le moins dynamiser.»
Pour l'USCR, relève le journaliste de *La Gazette de Lausanne*, «il n'est plus concevable de fonctionner à l'échelle réduite et au ralenti, même si la totalité de ces banques de village font de gros efforts et même si leur progression globale se situe au-dessus de la moyenne des autres institutions bancaires suisses». Et de relever encore: «En voulant accroître sa part de marché, le groupe Raiffeisen vit désormais à l'heure du développement escompté par ses dirigeants.»...

Banques Raiffeisen

## Monthey en tête

A l'occasion de sa conférence de presse relative au bilan de ses caisses, l'Union des caisses Raiffaisen a fait état d'une solide croissance atteignant 38 milliards de francs, banque centrale comprise, soit une augmentation de 11% au bilan. Augmentation égalem...

milliards de francs) dont une part prépondérante ressortissant aux hypothèques. Ces dernières ... grimpé de 13% (20,3 milliar... francs), ce qui représente. ... en 1988, environ deux... somme du bilan

Le dével...

Nouvelliste

Résultats de la Raiffeisen

## Une modification profonde

La Nouvelle Revue de Lausanne

Caisses Raiffeisen

## Santé hypothécaire

L'Union suisse des caisses Raiffeisen, institution bancaire ayant son siège à Saint-Gall, a passé pour la première fois, en 1989, le cap des 400 000 sociétaires et des 38 milliards de francs au bilan. La demande de crédit ... exception... élevée.

24 Heures

Une banque pas comme les autres

## La récolte de Raiffeisen

*Les caisses à l'heure de la modernisation*

PAR Jean-Marc Corset

Raiffeisen cultive une philosophie du terroir. Mais aujourd'hui, le rythme des saisons s'accélère et cet institution bancaire pas comme les autres doit passer le cap de la modernisation. Ceci tout en préservant son identité, essentiellement rurale et au service de ses coopérateurs. Une question qui était au pr... hier à Lausa...

certaines résistances dans les campagnes. Mais, concurrence oblige, le groupe a décidé de s'orienter vers un nouveau modèle Raiffeisen. Une nécessité lorsqu'on sait que, rien qu'en Suisse romande, une centaine de caisses n'offrent pas un service plein temps et ne disposent ... reux, ni de système info...

Un tournant d... cile à négocie...

(+12,7%) dont 20,3 milliards de francs d'hypothèques (+13%). La demande a été donc «exceptionnellement» élevée. Toutefois l'épargne couvre encore 81% des hypothèques. Contrairement aux autres instituts bancaires, la Raiffeisen a pu «éviter l'hémorr... avec un niv...

Le Matin

BANQUES RAIFFEISEN

## Une nouvelle philosophie

**La pensée qui sous-tend l'existence des petites banques coopératives du groupe Raiffeisen ne résiste que difficilement aux nouvelles conditions du marché. Mais les épargnants sont étonnamment fidèles...**

Avec 1216 points d'activité des caisses bancaires coopératives en Suisse, on note un tiers de petites banques dont les guichets correspondent à la pratique courante, un autre tiers d'agences locales à mi-temps et un dernier tiers de caisses coopératives qui tiennent dans l'armoire murale de leurs gérants... Le groupe des Caisses Raiffeisen fait donc bonne figure à un jeu que la direction générale a beaucoup de peine à maîtriser, mais qu'il souhaite pour le moins dynamiser. Pourtant, pour la première fois, le chiffre de 400 000 sociétaires (+ 22 500) a été dépassé et aux pratiques bancaires simples que constituent l'épargne ré... hypothécaires – se substituent aujourd'hui de très activités sur lesquelles le groupe fonde désormais

Gazette de Lausanne

## Progression à tous les niveaux

### Exercice 89 réjouissant pour le groupe de Banques Raiffeisen

Le groupe de Banques Raiffeisen se porte bien. Très bien même! Non seulement le nombre des coopérateurs a progressé, mais l'exercice 89 s'est caractérisé par des taux de progression importants.

Les coopérateurs du groupe de Banques Raiffeisen sont désormais plus de 402.000, répartis dans 1216 banques. Un chiffre en progression de quelque 6% et qui confirme la confiance du public dans le système Raiffeisen

précédente, environ deux tiers de la somme du bilan.

que centrale, le bilan du groupe dépasse aujourd'hui 38 milliards de frs.

LA FLAMBÉE DES ...

Au passif, les fonds du ... clientèle se sont accrus ... 9,5% pour atteindre ... liards de frs. ... liards représentent ... d'épargn... ...illi... d...

grâce à des formes d'épargne ... attrayantes.» ...

millions de frs et à un accroissement des réserves ...

L'Impartial

# An 1990

# Les enfants dans le monde

*Alors que le XX^e siècle touche à sa fin, près de 40 000 enfants meurent chaque jour de faim à travers le monde. Chaque année, ils sont des millions à mourir de malnutrition et de maladies parfaitement guérissables.*
*Le point sur la situation des enfants à travers le monde à la lumière du dernier rapport de l'UNICEF élaboré par James P. Grant, son directeur général (GF).*

«Rien ne condamne davantage notre époque que de constater que plus de 250 000 jeunes enfants continuent de mourir **chaque semaine** de malnutrition et de maladies faciles à prévenir. La rougeole, la coqueluche et le tétanos, maladies qui peuvent toutes être évitées au moyen de vaccinations peu onéreuses, coûtent **chaque jour** la vie à environ 8000 enfants. La déshydratation diarrhéique, qui peut être prévenue pour un prix dérisoire, emporte **chaque jour** près de 7000 enfants. La pneumonie, qui peut être guérie grâce à l'administration d'antibiotiques à faible prix, tue elle aussi **chaque jour** plus de 6000 enfants.
Des morts et des souffrances de cette ampleur n'ont tout simplement plus lieu d'être et sont inacceptables. La mortalité doit aller de pair avec les moyens dont on dispose», écrit James P. Grant.

## Des morts qui sont une honte

James P. Grant poursuit:

«Chacune de ces morts est la mort d'un enfant qui avait une personnalité et un potentiel, une famille et un avenir. Pour chaque enfant qui meurt, nombreux sont ceux qui vivent en mauvaise santé, qui souffrent de malnutrition et sont par conséquent incapables de réaliser le potentiel mental et physique qu'ils ont reçu à leur naissance. **De tels faits sont une honte pour chacun d'entre nous. La civilisation et le progrès sont des notions qui ne se mesurent pas seulement en termes de PNB et de moyens techniques.** Elles se mesurent également en fonction de l'épanouis-

sement de la conscience humaine, de ses blessures et de ses réactions face à la souffrance, du refus d'accorder à l'être humain ce dont il a besoin et de la violation des droits de l'homme.
Mais comme cela est souvent le cas, l'argument moral est en fin de compte indissociable de l'argument pratique. Les conséquences à long terme de la pauvreté et de souffrances d'une telle ampleur sont bien connues. Elles nous atteignent tous et nous touchent de plus en plus à mesure que nous approchons d'un nouveau millénaire. La malnutrition signifie une mauvaise croissance physique et mentale, de mauvais résultats à l'école et au travail et la perpétuation de la pauvreté d'une génération à la suivante; des taux élevés de mortalité infantile signifient des taux de natalité élevés et une croissance démographique rapide; le manque d'instruction empêche les individus de contribuer pleinement au développement de leur collectivité et de leur pays ou d'en profiter à leur tour; le désespoir et le refus de donner une chance portent atteinte à la dignité de l'être humain et sont à l'origine de problèmes presque insolubles pour les générations futures; des injustices solidement établies et l'étalage, face à la pauvreté, de richesses impossibles à atteindre provoquent une instabilité et des violences qui s'entretiennent d'elles-mêmes; enfin, il est de plus en plus évident que le dénuement extrême interdit toute prise en compte réelle du respect de l'environnement en obligeant des millions d'êtres humains à surexploiter le milieu où ils vivent dans le simple but de survivre.

Des efforts renouvelés pour protéger la vie et le développement des enfants et pour mettre un terme aux pires aspects de la pauvreté constitueraient donc l'investissement à long terme le plus important que l'espèce humaine pourrait consentir pour sa prospérité économique, sa stabilité politique et son intégrité écologique à venir.»
Pour le directeur général de l'UNICEF, «au moment où le monde cherche à se libérer de son ancienne obsession de la guerre, il ne saurait y avoir de **préoccupation nouvelle** plus importante que de protéger la vie et le développement de la génération d'enfants la plus nombreuse que l'humanité se soit jamais vu confier.»

# Les enfants des années 90

Les gouvernements des pays en développement consacrent aujourd'hui la moitié de leur budget annuel au service de la dette et aux dépenses militaires. Selon le rapport de l'UNICEF sur **la situation des enfants dans le monde 1990,** ces deux postes de dépenses coûtent actuellement près d'un milliard de dollars par jour, soit plus de 400 dollars par an pour chaque famille du monde en développement.
Pour mettre à la disposition de tous les enfants les mesures peu coûteuses susceptibles de prévenir leurs problèmes de santé, il faudrait environ 2,5 milliards de dollars par an. Cette somme représente 2 % des dépenses en armements des pays en développement.

*«Les plus pauvres ne peuvent pas attendre. Il est tout aussi nécessaire d'attaquer de plein fouet la malnutrition, et les gouvernements qui souhaitent s'engager dans cette lutte disposent aujourd'hui de moyens efficaces et peu coûteux pour y parvenir.»*

Alan Berg,
conseiller en matière de nutrition
auprès de la Banque mondiale

## Un Sommet mondial pour les enfants

A moins d'un renversement de la tendance actuelle, plus de 100 millions d'enfants mourront au cours de la décennie à venir. Selon l'UNICEF, «ils disparaîtront plongés dans le coma de la déshydratation, les hoquets de la pneumonie, l'asphyxie du tétanos, la fièvre de la rougeole ou le supplice de la coqueluche».
Ces cinq maladies courantes, relativement simples et peu coûteuses à prévenir ou à traiter grâce à la vaccination, à la thérapie par réhydratation orale ou à l'administration d'antibiotiques, sont responsables de plus de la moitié des décès et des cas de malnutrition qui frappent les enfants du monde.
Faisant valoir que seul un engagement politique au plus haut niveau peut favoriser la mobilisation des ressources à l'échelle requise, l'UNICEF souhaite la tenue d'un **Sommet mondial pour les enfants** au siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, en septembre 1990. Pour la première fois, des chefs d'Etat se réuniraient pour débattre d'une importante question sociale. Le sommet donnerait aussi de l'élan à la nouvelle **Convention sur les droits de l'enfant,** dont l'UNICEF dit qu'elle devrait devenir «la norme au-dessous de laquelle aucun pays, du Nord ou du Sud, ne pourra se permettre de tomber».
Pour le directeur général de l'UNICEF, James Grant, il est temps de placer les enfants «au premier rang des priorités».
«Assurer aux enfants une saine croissance physique et mentale constitue l'investissement le plus important que l'on puisse faire dans le domaine du développement social et économique. Faire ce qui est en notre pouvoir aujourd'hui pour atteindre cet objectif mérite donc hautement de venir au premier plan des priorités des responsables politiques, de la presse et de l'opinion publique dans le monde entier.»

## Les fruits des vaccinations

Les réalisations de la dernière décennie ont démontré ce que l'on peut faire si la volonté d'agir existe. La vaccination qui, il y a dix ans, atteignait moins de 10 % des enfants du monde en développement en protège maintenant 70 % et sauve environ 2 millions de vies chaque année. Presque inconnue en dehors des milieux scientifiques il y a dix ans, la thérapie par réhy-

dratation orale est actuellement utilisée par une famille sur trois dans le monde en développement et on estime qu'elle sauve chaque année un million d'enfants.

En outre, «un million et demi d'enfants qui marchent, courent et jouent normalement aujourd'hui dans les villages et les quartiers urbains du monde en développement seraient paralysés par la poliomyélite s'il n'y avait pas eu l'effort de vaccination de la dernière décennie».

tier dépassant de loin les revenus annuels cumulés de la moitié la plus pauvre de l'humanité, que dégager ne serait-ce qu'une petite partie de cette somme

## La vitamine A: où en est-on?

Chaque année, quelque 250 000 jeunes enfants perdent la vue faute d'une petite quantité de vitamine A dans leur alimentation. La carence en vitamine A n'est pas seulement la principale cause de cécité infantile dans les pays en développement, elle accroît également la vulnérabilité à d'autres infections, elle entraîne souvent l'anémie et elle retarde la croissance.
Un apport insuffisant de cette vitamine essentielle dans la ration alimentaire est un grave problème de santé dans au moins 34 pays, dont certaines des nations les plus peuplées d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Il frappe à tout âge, mais ses principales victimes sont les jeunes enfants et les femmes enceintes ou allaitantes. Dans le monde entier, près de 40 millions d'enfants d'âge préscolaire souffrent à des degrés divers de carence en vitamine A.

C'est grâce à des réalisations pratiques de cette nature qu'il sera possible de venir à bout de la malnutrition, des maladies pouvant être évitées et des morts prématurées qui menacent les enfants des années nonante.

James Grant affirme que «ces progrès décisifs ont été obtenus grâce à la mobilisation des moyens de communication modernes de façon à mettre à la disposition de la majorité des êtres humains les avantages de la science du XX$^{e}$ siècle». Si l'on mettait à la portée de toutes les familles les connaissances actuelles en matière de nutrition, de santé et d'espacement des naissances, les conditions d'existence de millions d'enfants en seraient transformées au cours de la décennie à venir.

## La paix pour les enfants

Faisant observer que les dépenses militaires ont été gelées ou ont commencé à fléchir aux Etats-Unis, en Union soviétique, en Chine, en Inde et au Pakistan et qu'à l'heure actuelle le monde connaît moins de guerres qu'il n'en a connues à aucun autre moment au cours des cinquante dernières années, le directeur général de l'UNICEF estime que le déclenchement d'un processus de paix pourrait constituer une occasion d'agir en faveur des enfants du monde.
Les sommes en jeu sont si gigantesques, la totalité des dépenses militaires du monde en-

## Les gouvernements et les enfants

«Dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, c'est au gouvernement qu'il incombe de fixer les paramètres des perspectives nouvelles que les années nonante offriront à l'enfance.
Alors que les conflits régionaux et idéologiques perdent de leur intensité, que s'amorcent des progrès dans la voie du désarmement et qu'une prise de conscience nouvelle des questions écologiques se fait jour, **«une nouvelle intelligence politique prévaut sur le sombre héritage du passé»** – tels sont les termes employés par le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, Edouard Chevardnadze.
Si le XXI$^{e}$ siècle doit se révéler, pour l'humanité, une période plus favorable que ne l'a été le XX$^{e}$, il est essentiel que le principe qui place les enfants au premier rang des priorités devienne partie intégrante de cette nouvelle intelligence politique.
Il ne tient qu'à nous de mettre un terme à la mortalité infantile, aux mauvais traitements infligés aux enfants, aux maladies et à la malnutrition. Il est aussi en notre pouvoir de faire en sorte que chaque enfant dispose d'une école où s'instruire, d'un agent de santé à qui on puisse l'adresser, et d'un régime alimentaire qui favorise son développement physique et mental.
A l'orée d'une nouvelle décennie, il importe que la progression vers ces grands objectifs s'ouvre par les mesures qui sont à notre portée immédiate.»

suffirait à donner un nouvel élan à la satisfaction des besoins humains fondamentaux. James Grant déclare qu'en admettant qu'il soit véritablement possible de réduire les dépenses consacrées au service de la dette, «il suffirait de dégager de 5 à 10% des dépenses militaires pour obtenir les 50 milliards de dollars supplémentaires qui seraient nécessaires chaque année pour mettre un terme à la pauvreté absolue au cours des dix prochaines années, ce qui permettrait à toutes les populations de faire face à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, pour ce qui est de l'alimentation, de l'eau, des soins de santé et de l'éducation».

## Les années 90: quels objectifs?

Alors que la communauté internationale formule les objectifs et les stratégies du développement pour les années nonante, il est de plus en plus reconnu que le développement humain doit dorénavant être au centre des préoccupations.

Dans le passé, la planification du développement a surtout été axée sur des indicateurs économiques tels que le PNB, l'épargne, l'investissement, le commerce et les objectifs de production. Il est clair que la satisfaction des besoins fondamentaux de l'être humain ne résulte pas simplement de la croissance économique.

L'UNICEF et ses partenaires ont proposé des objectifs majeurs pour la survie, le développement et la protection des enfants dans les années nonante:

- d'ici à l'an 2000, réduction de 50% des taux de mortalité infantile et de la mortalité des enfants de moins de 5 ans dans tous les pays, ou, sinon, réduction de ces taux à 50 et 70 respectivement pour mille naissances vivantes, selon que l'un ou l'autre de ces résultats apparaît plus favorable;
- d'ici à l'an 2000, réduction de 50% du taux de mortalité maternelle;
- quasi-élimination (moins de 1%) de la malnutrition grave et réduction de 50% de la malnutrition modérée;
- accès universel à une eau de boisson saine;
- accès universel à des installations sanitaires d'évacuatioin des excreta;
- généralisation de l'éducation de base pour les enfants et accélération de la mise en œuvre de programmes d'alphabétisation des adultes, notamment des femmes; enfin
- amélioration de la protection des enfants en situation particulièrement difficile.

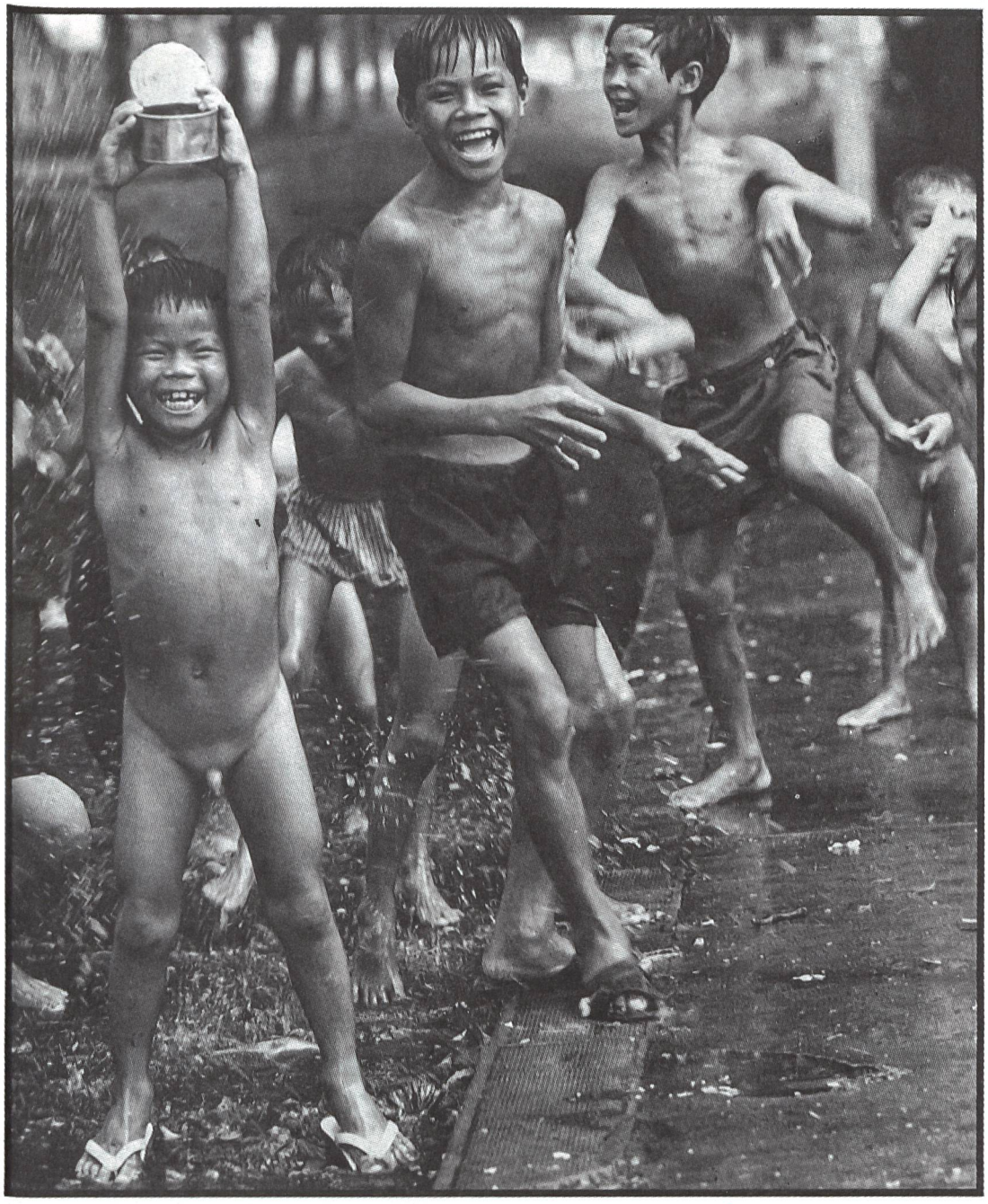

En collaboration avec l'OMS, l'UNESCO et d'autres institutions, l'UNICEF a également défini un certain nombre d'objectifs d'appui qui contribueraient immensément à atteindre les principaux objectifs cités ci-dessus. Il convient de citer:

- l'éradication mondiale de la poliomyélite d'ici à l'an 2000;
- l'élimination du tétanos néonatal d'ici à 1995;
- l'élimination de la dracunculose dans les années nonante;
- l'élimination des troubles imputables à la carence en vitamine A et en iode;
- l'accès garanti pour tous les couples, particulièrement les femmes, à l'information et aux services de planification familiale;
- la promotion et la surveillance régulière de la croissance dans tous les pays d'ici à la fin des années nonante;
- la réduction de 95% de la mortalité par rougeole et la réduction du nombre des cas de rougeole de 90% d'ici à 1995;
- la réduction de 70% de la mortalité diarrhéique chez les enfants de moins de 5 ans;
- la réduction de 25% des décès dus aux infections respiratoires aiguës chez les enfants de moins de 5 ans.

*Sources de ce dossier: La situation des enfants dans le monde 1990, UNICEF.*

Photo: Oswald RUPPEN

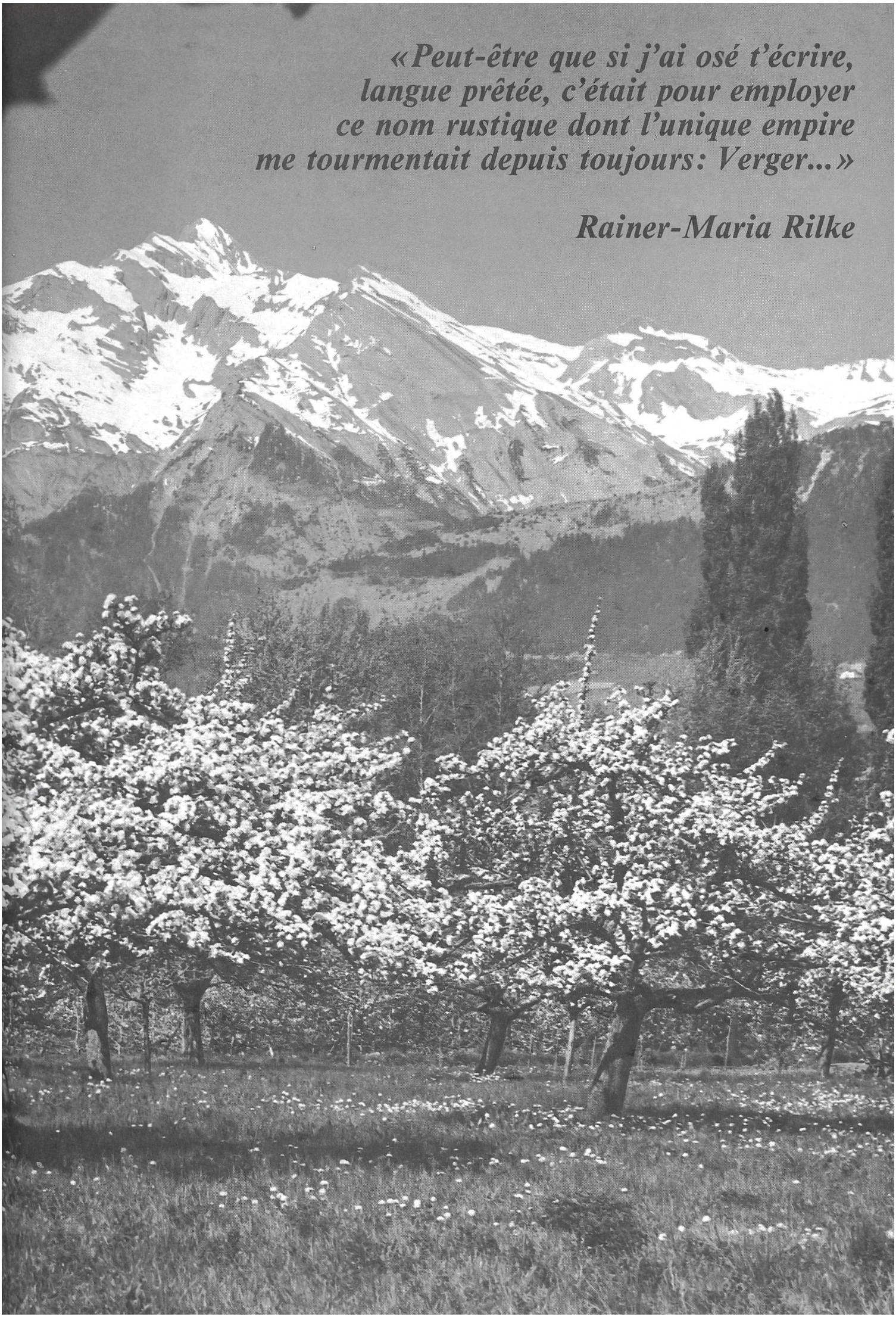

*« Peut-être que si j'ai osé t'écrire,*
*langue prêtée, c'était pour employer*
*ce nom rustique dont l'unique empire*
*me tourmentait depuis toujours: Verger... »*

*Rainer-Maria Rilke*

# Convocation

## à la 87e assemblée ordinaire des délégués de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
## Samedi 16 juin 1990, à 14 h, au Centre des congrès de l'OLMA, à Saint-Gall

**Ordre du jour**

1. Ouverture par M. Gion C. Vincenz, président du conseil d'administration
2. Paroles de bienvenue de M. Paul Gemperli, conseiller d'Etat
3. Allocution du président de la Confédération M. Arnold Koller
4. Désignation des scrutateurs
5. Rapport de M. Félix Walker, président de la direction centrale
6. Présentation des comptes annuels de l'Union pour l'exercice 1989 par M. Thomas Scherrer, directeur
7. Rapport du conseil de surveillance par M. Gilbert Giauque, président
8. Demandes et résolutions
   a) approbation du rapport de gestion, du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1989
   b) répartition du bénéfice net
   c) décharge au conseil d'administration et à la direction centrale

   Pause 15 h 30
9. Révision des statuts[1]
10. Elections partielles au conseil d'administration et au conseil de surveillance[2]
11. Divers et discussion générale

[1] Vous avez déjà reçu, début mars, le projet des nouveaux statuts tel qu'adopté par le conseil d'administration en date du 26 janvier 1990

[2] Les propositions électorales sont jointes à la présente convocation

**Droit de délégation** selon art. 11 des statuts de l'Union:

Chaque Caisse Raiffeisen a droit à deux délégués disposant chacun d'une voix; elle peut se faire représenter par une autre Caisse Raiffeisen. Les délégués doivent être munis d'une procuration écrite.»

Saint-Gall, mars 1990 **Le conseil d'administration**

*La Kugelgasse ne manque pas de charme ni d'intérêt architectural.*

# Convocation

## à la 48e assemblée ordinaire des délégués de la Coopérative de cautionnement de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
## Samedi 16 juin 1990, à 10 h 45, dans la halle de l'OLMA 2.1, Auditorium, à Saint-Gall

**Ordre du jour**

1. Ouverture par le président M. Peter Willi
2. Nomination des scrutateurs
3. Rapport sur l'activité de la Coopérative en 1989 et présentation des comptes annuels par le directeur M. Kurt Waeschle, lic. rer. pol.
4. Rapport et propositions de l'organe de contrôle
5. Approbation des comptes annuels et résolution concernant l'utilisation du bénéfice net
6. Divers et discussion générale

Saint-Gall, en avril 1990 **Le conseil d'administration**

Extrait de l'article 14 des statuts:

«Chaque sociétaire a droit à une voix à l'assemblée des délégués. Il peut se faire représenter par le délégué d'un autre sociétaire muni d'une procuration écrite. Un sociétaire ne peut cependant représenter qu'**un seul** autre sociétaire.»

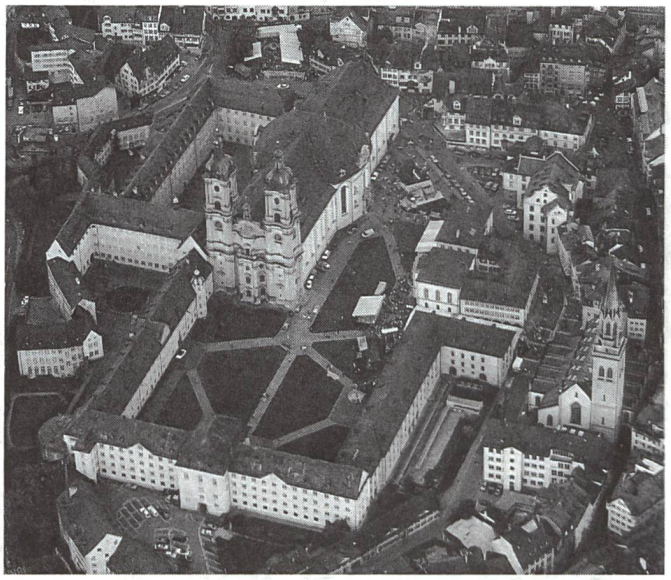

*Vue aérienne de la cathédrale baroque de Saint-Gall.*

# Dans l'univers des lois économiques

Par Roger Schindelholz

par Roger Schindelholz

*«La tâche suprême du physicien consiste à rechercher les lois élémentaires les plus générales», écrit Albert Einstein[1]. Les économistes ont de tout temps imité les scientifiques en formulant en «lois» ce qui leur semblait des évidences.*

Les économistes classiques et libéraux avaient foi en ces «lois naturelles» et ils exigeaient du pouvoir politique qu'il les respecte comme faisant partie de l'ordre naturel. De l'existence de ces lois découlent des enchaînements logiques. L'école historique allemande (Schumpeter...) et Marx seront les premiers à contester ces lois et à s'en détacher. Actuellement, même si l'on continue à rechercher des rapports constants entre deux phénomènes, on admet que ces lois sont liées à des conditions et que celles-ci peuvent varier. On distingue, dans le débat, les lois qui dérivent d'un raisonnement (loi de l'offre et de la demande, par exemple) et les lois statistiques (loi de King...).

## Au-delà des querelles

Oublions ces querelles des économistes et limitons-nous à évoquer quelques lois économiques parmi les plus célèbres.
La plus connue des lois économiques, la plus immuable également est la *loi de l'offre et de la demande*. Quand l'offre augmente, le prix baisse; quand la demande augmente, le prix aura tendance à augmenter. D'autres disent: quand le prix augmente, l'offre aura tendance à augmenter et la demande à baisser. C'est le problème de la poule et de l'œuf. La réalité économique infirme parfois la rigueur logique de la loi. Ainsi, l'élasticité ou l'inélasticité de l'offre et de la demande d'un produit fera que la réaction aux variations de prix sera plus ou moins grande. L'organisation du marché (libre concurrence, monopole, monopsone, oligopole...) et les stratégies des acteurs joueront également un rôle. Enfin, les pressions syndicales et les actions des organisations de consommateurs pourront également contrarier le fonctionnement de cette loi.
L'une des premières formulations de cette loi est connue sous le nom de *loi de King*, du nom de Gregory King, qui constata en 1693 que «l'accroissement de la production de biens alimentaires provoque une baisse plus que proportionnelle des prix agricoles».

## De King à Marx...

La *loi de Gresham* (1519-1579) est, en matière monétaire, la plus connue de toutes. Elle a été formulée ainsi: «la mauvaise monnaie chasse la bonne». Cette formulation évoque la disparition des pièces rares (argent, or) à l'époque où la monnaie métallique prévalait. Cette loi a également été formulée par Nicolas Oresme, Aristophane et Copernic...[2]
La *loi de Engel* (Ernst, 1821-1896) sur les dépenses des ménages reste valable: plus le revenu s'accroît, plus la part consacrée à l'alimentation diminue. Cette loi sera affinée par les économistes keynésiens. Ainsi, la *loi de Keynes* (1883-1946) dit: la part du revenu consacré à la consommation diminue et l'épargne s'élève au fur et à mesure que les revenus augmentent. Ce qui est nouveau dans l'analyse de Keynes, c'est la distinction de propension marginale à consommer et son aspect constant dans le court terme.
Malthus (1766-1834) se rendit célèbre par son «Essai sur le principe de la population». Son pessimisme et sa théorie se résument par sa *loi sur la population:* plus la population est nombreuse, moins il y a de consommateurs... Le pasteur anglais n'avait pas prévu que la production des biens de consommation pouvait croître au-delà de ses calculs.
Ricardo et Marx, les premiers, estimèrent que le rapport d'échange des biens est essentiellement déterminé par le temps de travail nécessaire à leur production. C'est la *loi naturelle de la valeur:* cette formulation sera d'ailleurs la justification scientifique, pour Marx, de la lutte du prolétariat.

## ... et de Phillips à Peter

La *loi des débouchés* (J.-B. Say , 1772-1832) démontre que les produits s'échangent contre des produits et que, par conséquent, l'équilibre est imposé par les besoins réels. Les crises de surproduction donnèrent tort à cette loi.
L'économiste Ricardo (1772-1823) a laissé son nom à la *loi des coûts comparatifs* qui démontre que la spécialisation internationale de la production réduit les coûts au bénéfice de chacun. La réalité a montré que l'intérêt des nations et la crainte de la dépendance prévalent sur la logique du libre-échange et de la spécialisation. On attribue également à Ricardo la *loi quantitative de la monnaie* qui explique les variations des prix par la seule quantité de monnaie en circulation. On verra par la suite que l'élément «vitesse» de circulation de la monnaie joue également un rôle important*.
La fameuse *courbe de Phillips* (1958) a fait fonction de loi, démontrant, sur la base d'une analyse du chômage en Grande-Bretagne, que le taux de chômage varie en sens inverse de la variation des salaires. Samuelson adapta cette courbe à la comparaison chômage/inflation. Les événements ont par la suite démontré que l'inflation et le chômage pouvaient évoluer dans le même sens. Il est vrai que Phillips n'a pas prétendu édicter une loi économique.
La science économique connaît d'autres lois. Notre intention n'est pas de les passer toutes en revue, mais de démontrer la relativité de ces lois. Le monde économique évolue ainsi que les faits et acteurs. La science économique doit également évoluer. Les relations économiques définitives n'existent pas dans la réalité[3].
Hors du domaine purement économique, d'autres lois ont été formulées. Le *principe de Peter* qui dit que, dans une hiérarchie, tout employé doit forcément atteindre son niveau d'incompétence, peut se démontrer aisément et peut avoir force de «loi». Ce même Peter, dans son dernier ouvrage[4], cite encore la *loi d'Ade* (tout le monde peut gagner, à moins que l'on ait à se mesurer à un autre concurrent), la *loi de Murphy* (tout ce qui peut aller de travers ira de travers) et la fameuse *loi de Parkinson* sur les ravages du travail bureaucratique: tout travail est expansible dans le temps qu'on veut bien lui consacrer pour l'accomplir.

[1] Albert Einstein. *Comment je vois le monde.* Flammarion, 1979.
[2] René Sédillot. *Histoire morale et immorale de la monnaie.* Bordas, 1989.
[3] Voir en particulier J.-M. Albertini et A. Silem. *Comprendre les théories économiques.* 2 vol. Seuil, 1983.
[4] Laurence J. Peter. *Pourquoi tout va mal.* Dunod, 1988.

*La *loi d'airain des salaires,* attribuée à Ferdinand Lassalle (1825-1864), laissait entendre – à tort – que la pression démographique conséquente à une augmentation des salaires rend finalement impossible une telle hausse des salaires.

NIXDORF COMPUTER

Pour notre succursale de la Suisse romande à Lausanne-Crissier nous cherchons un(e)

**conseiller(e) en informatique bancaire**

Vous avez effectué un apprentissage bancaire ou commercial et quelques années d'expérience dans le domaine de la banque. Vous avez des connaissances en allemand et éventuellement en anglais. Vous avez des notions en informatique. Vous aimez le contact avec la clientèle. Vous apprenez facilement et vous avez entre 22 et 27 ans.

Nous offrons une formation et un travail intéressant dans une petite équipe active.

Pour tous renseignements téléphonez-nous au 021/632 01 11 et demandez Monsieur A. Gaeng.
Un traitement confidentiel est assuré.

## Solutions des Jeux de Thierry Ott

p. 24

**L'embarras du choix**

1. B 2. C 3. A 4. C 5. B 6. C

**Egalités mystérieuses**

(8 + 9) : (8 + 9) = 1 ((8 + 9) - 8) + 9 = 18
(9 - 8) + (9 - 8) = 2 (9 + 8) + (9 + 8) = 34

**Le savez-vous?**

1. Greta Garbo 2. Brassaï 3. Botticelli 4. Arletty

**Jeu d'enfant**

L'ombre n° 2.

**Division par trois**

| | | |
|---|---|---|
| 6 | 3 | 0 |
| 0 | 0 | 3 |
| 1 | 2 | 3 |

**Sur un air de scrabble**

Aposter, Apôtres, Opteras, Postera, Protase, Reposât, Toperas.

**Tronc commun**

FRE Offre, Fifre, Frère, Frein.

**Mots croisés**

**Horizontalement:** 1. Carte. Ivre. – 2. Ame. Lança. – 3. Dickens. Pu. – 4. Rageuses. – 5. Niera. Ot (ôter). – 6. Ammoniac. – 7. Tampa. Sa. – 8. Soi. Nos. – 9. Elorn. Anet. – 10. Rénitentes.
**Verticalement:** 1. Cadenasser. – 2. Ami. Olé. – 3. Récréation. – 4. Karma. Ri. – 5. Elégamment. – 6. Ane. Op. – 7. Insu. Nanan. – 8. Vc. Soi. Ont. – 9. Rapetassée. – 10. Us. Ca. Ts.

Capteur solaire
SAM' SOL® AIR
Capteurs sous tuiles en cuivre
Cuves d'accumulation
Installations sanitaires
Ferblanterie
Façades
Couverture
Vérandas
J.-F. SAMBUC, tél. (021) 881 23 16, 1055 Froideville

Artisans, commerçants, entreprises de distribution, industriels.
Nous créons pour vous à MARLY, Fribourg, route de Chésalles un

**HABITAT PROFESSIONNEL GROUPE**

par surface de 2 x 180 m2 ou plus
**Prix moyen au m2 : Fr. 1945.-**

**Vous n'avez pas à acheter le terrain,** mais vous payez une redevance équivalente à un prix de **Fr. 73.- le m2.**

**Vous créez entre vos entreprises des synergies; optimalisez vos frais généraux** en partageant les frais d'entretien, de surveillance et chauffage ainsi que les frais de gestion administrative.

**DEMANDEZ, SANS ENGAGEMENT, UN DOSSIER**

**PROGESTION SA**
**Rue PIERRE-AEBY 187,**
**1700 FRIBOURG**
**TEL. 037 / 81 51 01**

GEILINGER
Entreprise intégrale

**Mit uns sind Sicherheit, Funktion und Design in der Bank gross geschrieben!**

ZEICO

**Zeico AG**
**Bankeinrichtungen**
**Hermetschloostrasse 73**
**Postfach, 8048 Zürich**
**Tel. 01-432 17 64**

# Investir

# Voici le fonds de placement

*Vous voulez investir sans problème? Et si vous vous décidiez pour le fonds de placement?*

La fortune d'un fonds de placement se constitue par l'émission de parts sociales. Le but d'un placement de ce genre est d'avoir un placement collectif de capital géré selon le principe de répartition des risques et (en règle générale, en Suisse) avec gestion et direction du fonds par une grande banque.

Les fonds de placement se sont fortement diversifiés ces dernières années et peuvent être classés selon les critères suivants:

Dans le cas des fonds de placement suisses, le prix d'émission et le prix de reprise des parts sont calculés chaque jour sur la base de la valeur d'inventaire et compte tenu de certains frais (courtage 0,3%, min. Fr. 30.–) et taxes.

Les parts sociales de type A ou B se sont récemment multipliées. Le type A signifie «avec thésaurisation», c'est-à-dire que les rendements ne sont pas distribués mais réinvestis, ce qui entraîne ipso facto une augmentation du cours. Avec le type B, les rendements sont distribués annuellement. Dans certains fonds de placement, un réinvestissement jusqu'à concurrence du rendement obtenu est possible. Il est gratuit et souvent accompagné d'un rabais.

## Quels avantages?

L'investisseur peut, pour une mise de fonds modeste déjà, profiter de toute la gamme des papiers-valeurs. La gestion du fonds par des spécialistes expérimentés permet d'adapter en permanence les placements aux conditions du marché. Une large diversification des investissements diminue les risques.
Pour le reste, les fonds de placement suisses sont soumis à la loi fédérale sur les fonds de placement du 1.7.1966. La Commission fédérale des banques fonctionne comme autorité de surveillance.

| Nature des placements | But du placement | Aire géographique | Branches économiques |
|---|---|---|---|
| Fonds de placement en titres<br>– actions<br>– obligations<br>– mixte actions/obligations<br>Fonds de placement immobilier<br>Mixtes titres/immobilier | Fonds de croissance (possibilité de gains élevés, risques élevés)<br>Fonds de rendement (obligations en devises étrangères)<br>Mixtes croissante/rendement (la plupart des fonds suisses) | Placements dans le monde entier<br>Placements dans des régions économiques données (Europe, Amérique du Nord, région Pacifique)<br>Placements dans des pays donnés | Placements dans toutes les branches<br>Placements dans une seule branche ou un groupe de branches |
| **EURAC**<br>env. Fr. 402.–<br>rendement 3,5%<br>Actions<br>Diversification géographique (Europe/USA/Canada) et par branches<br><br>**Bond Valor**<br>env. Fr. 92.–<br>rendement 5,4%<br>Obligations en francs suisses<br>Débiteurs étrangers de premier ordre<br><br>**Interswiss**<br>env. Fr. 175.–<br>rendement 5,4%<br>Obligations en francs suisses<br>Un des plus importants fonds immobiliers suisses, avec un parc immobilier de premier ordre | **Actions suisses**<br>env. Fr. 565.–<br>rendement 1,77%<br>Placement en actions suisses de premier ordre de différentes branches<br><br>**Universal Bond**<br>env. Fr. 73.–<br>rendement 6,7%<br>Fonds en obligations, mixte: DM 24% / Frs 17% / ECU 15% / US$ 9% / £ 6% / Flh 9% | **Valca**<br>env. Fr. 115.–<br>rendement 5,7%<br>60% des placements (actions et obligations) en Suisse, 40% libres, surtout USA, RFA et NL<br><br>**Asiac**<br>env. Fr. 1500.–<br>rendement 2,7%<br>Actions et obligations: Japon 38%, Australie 5,8%, Hong Kong 4,3%, Corée du Sud 3,8%, Singapour 3,2% | **Universal Fund**<br>env. Fr. 120.–<br>rendement 1,4%<br>Investit mondialement, dans toutes les branches, principalement en actions<br><br>**Pharmafonds**<br>env. Fr. 362.–<br>rendement 3,0%<br>Actions de sociétés pharmaceutiques et chimiques de premier rang USA 26,4% CH 20,2%, Japon 4,7%, NL 4,0%, RFA 3,98%<br><br>*P.-S.:* Cours au 13.3.90 |

# Le GATT favorise l'indépendance

*Le traité du GATT a été signé en 1947 par vingt-sept pays, après l'avortement de l'Organisation internationale du commerce (OIC). La forme et le fond de cet accord portent nettement l'empreinte des Etats-Unis.*

Influencés par la période de crise et de guerre et par la nécessité de se reconvertir à une économie de temps de paix, ceux-ci cherchaient des moyens d'améliorer leur propre situation à l'aide d'un nouvel ordre économique mondial. La discussion porta aussi sur l'élimination des conflits d'intérêts entre pays forts et faibles du point de vue de la balance des paiements et sur le relâchement des tensions entre pays industrialisés. Il importait encore d'aplanir les conflits de compétences entre les gouvernements orientés vers le libre-échange et les parlements portés au protectionnisme. L'histoire montre que le GATT est une institution destinée à la solution de problèmes précis et née d'intérêts économiques marqués.

## Une première

Le GATT est un traité de droit international et non une organisation, car le Gouvernement américain ne pouvait décider que de la conclusion de contrats commerciaux et non de l'adhésion à des organisations. Le fait qu'au lieu de traités bilatéraux dispersés on passait à des négociations multilatérales fut salué partout. C'était la première fois que des questions commerciales étaient abordées de manière globale. Pour les décisions de principe, le GATT n'est pas soumis à la loi de la majorité: on négocie jusqu'au consensus. Cette politique de consensus est l'une des bases du GATT en vue d'un libre-échange mondial, car seule une politique ouverte empêche un durcissement insurmontable des fronts.

D'un côté, les négociations multilatérales donnent aux petits pays la possibilité de former un bloc pour mieux faire valoir leurs intérêts face aux grands partenaires commerciaux. Mais, de l'autre côté, l'histoire du GATT montre que ces grands partenaires peuvent se permettre des entorses aux accords auxquelles les petits pays ne pourraient guère se laisser aller impunément. C'est surtout la puissance du secteur agricole qui compte. De nombreuses dérogations ont été obtenues par les grands partenaires que sont la Communauté européenne et les Etats-Unis, tandis que de petits Etats, comme la Suisse dans le cas de son statut agricole spécial, ont dû faire des concessions pour parvenir à leurs fins.

La Suisse et d'autres pays neutres et non alignés participent activement au marché mondial en forte expansion. Il faut dès lors empêcher que les espaces industriels représentés par l'Amérique du Nord, la Communauté européenne et le Japon ne forment davantage bloc, car une bilatéralisation et une régionalisation du commerce seraient un inconvénient très sérieux pour la Suisse.

## Principes d'un système mondial de libre-échange

Le préambule du GATT décrit ses objectifs: amélioration du niveau de vie, de l'emploi, du revenu réel et de l'approvisionnement en ressources au moyen d'un système économique mondial aussi libéral que possible.

Afin d'atteindre ce but, un certain nombre de principes ont été définis:

**Libéralisation:** Le libre-échange mondial doit être atteint par l'abolition progressive des barrières douanières et des obstacles non tarifaires. Il s'agit ici

surtout de l'interdiction des restrictions quantitatives des importations. Des exceptions sont explicitement admises dans certaines circonstances.

**Clause de la nation la plus favorisée:** Les concessions accordées à l'une des parties contractantes doivent être étendues sans délai et sans condition à toutes les autres.

**Réciprocité:** Dans les négociations, les pays favorisés sont censés faire des concessions d'une valeur égale. En effet, chaque pays s'efforce de parvenir à une balance des paiements équilibrée. Mais cette équivalence des concessions est difficile à quantifier vu la diversité des instruments commerciaux et des flux de marchandises et de services.

**Egalité de traitement:** Les produits indigènes ne doivent pas être favorisés par rapport aux produits importés.

# Le GATT, un instrument utile

*L'économie suisse est étroitement liée à l'étranger, d'où l'importance pour nous du GATT. A côté du trafic des marchandises, celui des services prend une place toujours plus grande. L'existence actuelle d'une tendance au régionalisme (zone de libre-échange Etats-Unis–Canada, marché unique européen, région du Pacifique) augmente l'importance politique pour la Suisse.*

Ce sont des raisons politiques qui rendent difficile à la Suisse l'adhésion à un bloc économique. Nous sommes contraints à des relations multilatérales qui, par le biais des principes de la nation la plus favorisée, de l'égalité de traitement et de la réciprocité, permettent à un petit pays d'agir dans le domaine économique d'une manière largement indépendante. Dans un tel contexte, il lui est possible, en formant bloc de cas en cas avec des pays partageant ses vues, d'acquérir une meilleure place dans l'équilibre des négociations sans devoir se lier politiquement à ce bloc.

La valeur du GATT pour la Suisse s'est encore accrue du fait du marché intérieur européen. L'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) soutient à cet égard la prise de position suivante:

«Le GATT assure le libre-échange et la non-discrimination dans le trafic des marchandises sur le plan mondial. Il en résulte que, pour notre pays, les échanges de marchandises avec la CE sont assurés pour l'essentiel dans le cadre des quatre libertés du nouveau marché intégré. Les négociations sur les réductions douanières générales réalisées par le GATT pendant les années soixante ont atténué pour notre pays toute la problématique de la CE. La discrimination douanière de nos exportations, que l'on craignait alors, a pu être évitée.

»Nous en arrivons maintenant à une étape où l'échange mondial de services doit également être soumis à une réglementation internationale, le «GATT des services». Ces négociations portent surtout sur la réalisation d'un accord cadre et sur son contenu. Arthur Dunkel, directeur général du GATT, estime qu'il ne s'agit plus de savoir si un accord sur les services est possible, mais uniquement de savoir comment les choses peuvent être fixées dans les négociations.

»Dans le cadre du marché intérieur de la CE, il s'agit d'un marché unifié des services en sus de la liberté des échanges de marchandises. Si celui-ci peut être réalisé sur le plan mondial par une nouvelle série de négociations du GATT, nous n'aurons plus à craindre la discrimination de nos prestations de services, comme celle de nos marchandises dans l'espace de la CE.».

# Raiffeisen à Habitat et Jardin

**Le Salon Habitat et Jardin est un rendez-vous apprécié des Suisses romands. Une fois de plus, Raiffeisen y était...**

En progression constante depuis sa création en 1982, Habitat et Jardin est devenu un jalon important de la vie économique romande.

Plus de 100 000 personnes ont visité le salon de l'édition 1990. Tandis que 420 exposants, répartis sur une surface de 34 000 m$^2$, les y ont accueillis.

La croissance qualitative des stands et des produits exposés en fait une exposition de choix pour l'image de marque Raiffeisen. Aussi était-il important d'y réaffirmer sa présence par un stand aussi attrayant que possible. Cette année, celui-ci fut conçu et réalisé par le service de marketing de Lausanne, en collaboration avec les fédérations. Thème retenu: l'épargne. Grâce à son concours, le stand Raiffeisen suscita un vif intérêt. Plus de huit mille visiteurs tinrent à participer à ce concours qui exigeait un œil attentif et une bonne lecture des panneaux publicitaires de Raiffeisen résumant ses buts et principes.

**Voici la liste des gagnants**

1$^{er}$ prix: M. Paul Duriaux, 1752 Villars s/Glâne, un compte d'épargne de Fr. 1000.–.

2$^{e}$: M$^{me}$ Madeleine Kollep, 1040 Echallens, un compte d'épargne de Fr. 500.–.

3$^{e}$: M. Martin Rappo, 1950 Sion, un compte d'épargne de Fr. 300.–.

4$^{e}$: M$^{lle}$ Fabienne Volet, 1131 Tolochenaz, un compte d'épargne de Fr. 100.–.

5$^{e}$: M. Etienne Zwahlen, 2024 Saint-Aubin, un compte d'épargne de Fr. 100.–,

Que nous félicitons!

*C'est le week-end que le stand Raiffeisen d'Habitat et Jardin battit des records d'affluence. En particulier grâce à son concours qui attira plus de huit mille participants...*

# Livres

*par Gilberte Favre*

## Portrait des Vaudois

*par Jacques Chessex, BABEL, 233 pages*

Préfacée par Gilbert Salem, la huitième édition du *Portrait des Vaudois,* de Jacques Chessex, vient de paraître à l'enseigne de Babel (Labor, Actes Sud et L'Aire).
Que ceux qui n'ont pas encore lu ce livre, paru il y a plus de vingt ans déjà, et qui n'a pas vieilli, le découvrent enfin! Que les autres aillent se désaltérer aux sources de ce Pays de Vaud que Chessex ne nous aurait pas révélé si son père ne s'était pas suicidé le 14 avril 1956. «Cette mort m'a fait ce que je suis... c'est elle qui a fait de moi un Vaudois.»
Ce pays de bonheur et de malheur, Chessex nous le conte avec toutes les fibres de son âme. «J'ai la nostalgie des campagnes pures, la nostalgie de l'origine et de l'innocence...», écrit-il.
Et paysages et visages de défiler sous nos yeux. De l'aube à la nuit, du Jorat à la Riviera, rien n'échappe aux yeux de lynx de Chessex, le jeune poète assoiffé d'absolu. C'est un Pays de Vaud réellement charnel, mais aussi spirituel, que l'écrivain a perpétué. Avec ses parfums, ses cris, ses larmes, ses chants et ses oiseaux. Ses amours et ses tragédies. Ses histoires cruelles et cocasses. Mais au-delà des rires voyez l'angoisse, la mort, la solitude et l'amitié, toutes mêlées.
«Essai mimétique», radiographie d'un pays, le *Portrait des Vaudois* nous renvoie surtout à nous-même, acteurs, victimes et pantins de la condition humaine... Et c'est ce qui fera toujours sa force, sa tendresse et son actualité.
Ce livre est accompagné d'une bibliographie, d'une critique de Georges Anex et de superbes photographies de l'auteur réalisées par Marcel Imsand.

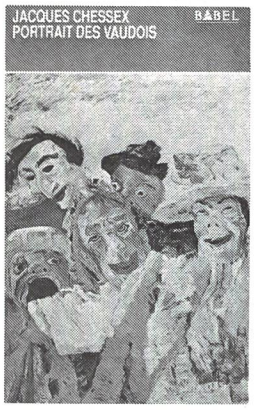


## A perte de vue

*par Hugues de Montalembert, Robert Laffont*

Ce premier roman de Hugues de Montalembert a le ton d'un récit plus que d'une fiction. Qu'importe. Nous sommes agrippés par la sincérité de son auteur autant que par son intelligence et sa sensibilité. Et sa clairvoyance.
Peintre à New York, Hugues de Montalembert avait 35 ans lorsqu'il fut agressé dans la rue. Par un jet d'acide qui le rendit aveugle, «épisode» que le Français perpétua dans *La lumière assasinée.*
Dans ce «roman», nous voyageons. De l'Amérique à l'Asie en passant par l'Europe.

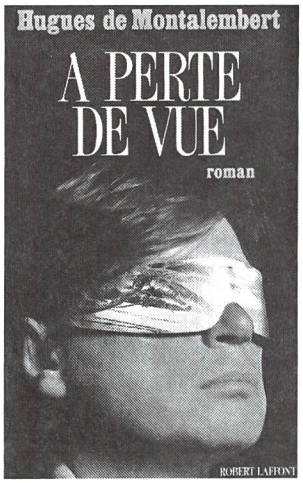


«J'écoute pour voir, nous dit Huges de Montalembert. Pour voir à travers mes paupières cousues...»
Il n'a pas oublié les couleurs de la vie, du temps où il les distinguait réellement. Depuis l'«incident», une autre vie a commencé pour lui. Qui a un sens.
«J'ai besoin de rester au cœur de la vie... De voir pour voir au-delà...»
Et beaucoup plus profondément que les voyants. Hugues de Montalembert discerne avec lucidité les beautés et les tares de notre monde, les qualités et les défauts des humains. Rien n'échappe à ses yeux dissimulés sous des lunettes d'acier.
«Il faut comprendre, comprendre une fois pour toutes qu'être aveugle c'est être visionnaire... Mon regard, tourné désormais vers l'intérieur, ne rencontre plus de limites, sinon celle de la peur.»
Ce qui s'appelle «voir à perte de vue...».
C'est écrit sans amertume, sans ressentiment. Avec une profonde générosité.

## Soulever les montagnes

*par Abel Aganbeguian, Editions Robert Laffont*

Soviétique d'origine arménienne, Abel Aganbeguian est l'un des plus proches conseillers économiques de Gorbatchev. Dans *Soulever les montagnes,* il dresse le constat de l'économie sociétique.
Son livre n'est pas uniquement destiné aux férus d'économie car il est une passionnante épopée qui nous conduit de la Sibérie, où Abel Aganbeguian commença ses travaux de recherche, à Moscou.

Fort judicieusement, celui-ci nous retrace l'historique économique de l'URSS depuis Lénine jusqu'à aujourd'hui. Nous apprenons que les essais pour sortir l'URSS de la pauvreté économique et de «l'esprit de caserne» ne datent pas de Gorbatchev. Kroutchev, puis Kossiguine et Andropov étaient conscients de l'échec de l'économie de leur pays. Les plus brillants économistes soviétiques tentèrent même de convaincre leurs dirigeants de réaliser certaines réformes, cela dès les années cinquante... Mais ils ne furent pas souvent écoutés et durent travailler dans l'ombre... Puis vint Gorbatchev qui reconnut que la perestroïka n'était «pas née de rien».

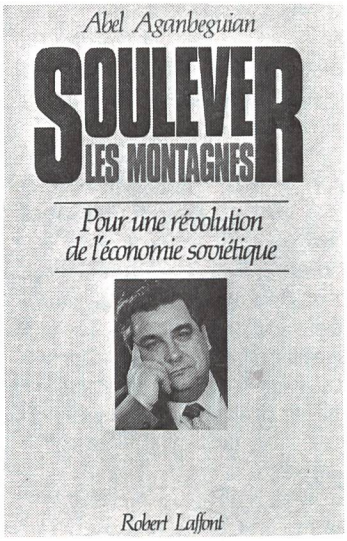


Mais la perestroïka est-elle irréversible?
A cette question, Agabeguian répond: «La perestroïka, c'est le destin et la vie de notre peuple. Et il ne s'agit pas de savoir si elle continuera ou non, qui est pour et qui est contre... Notre tâche est de faire en sorte que notre pays puisse passer d'une économie administrée à coups de diktats à un système entièrement différent, axé «sur l'utilisation des leviers économiques, et s'accompagnant d'une démocratisation de la société...»

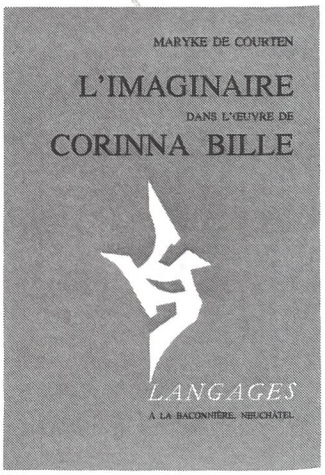


## «L'imaginaire dans l'œuvre de Corinna Bille»

*par Maryke de Courten, Editions de La Baconnière, Editions Langages*

Quelles est la part de l'imaginaire dans l'œuvre de Corinna Bille dont on connaissait l'attachement à la nature?
Maryke de Courten s'est livrée à une longue étude de ses livres et en a retiré une analyse très fouillée.
«Dans notre XX$^{e}$ siècle finissant, écrit-elle, Corinna Bille inaugure une attitude imaginative qui souvent n'a plus cours dans nos sociétés hypercivilisées.»
Le travail de Maryke de Courten est suivi d'une description des vingt carnets de rêves de l'auteur de «La Demoiselle sauvage» et de «La fraise noire» parmi lesquels dix-neuf écrits de la main de Corinna Bille. Au reste, ces précieux carnets ne présentent pas exclusivement des rêves mais des textes précédant l'émergence de plusieurs livres. Dans tous les cas, ils constituent un document sur «l'activité psychique» de Corrina Bille et «le carrefour de la rêverie créatrice».
L'ouvrage de Maryke de Courten n'est pas d'une lecture facile. Il comblera les fidèles lecteurs de l'auteur valaisan, décédé il y a plus de dix ans maintenant, désireux d'approfondir les résonances d'une œuvre riche et attachante qui n'a pas fini de nous étonner.

# L'Union Internationale Raiffeisen durant l'année 1989

**Une tâche importante de l'Union Internationale Raiffeisen (IRU) consiste à promouvoir l'information entre ses membres et à informer les personnes intéressées n'appartenant pas au mouvement sur les idées de Raiffeisen.**

Un moyen essentiel pour ce faire est l'«IRU-Courrier» qui est maintenant tiré à 850 exemplaires trois fois par an en quatre langues. Le Courrier publie des articles sur les changements structurels fondamentaux qui s'opèrent chez les organisations membres et traite les questions de fond auxquelles les différents membres sont confrontés. En outre, les nouveaux membres y sont présentés.

## L'Etat et les coopératives

Lors de l'année 1989, les thèmes principaux ont été l'Etat et les coopératives, les activités de politique de développement des membres de l'IRU et le rapport sur le V^e^ Séminaire international Raiffeisen sur la coopération à Nairobi.
Il y a maintenant une nouvelle rubrique dans l'IRU-Courrier, sous laquelle des organisations membres parlent de leurs projets d'aide au développement à leur avis plus ou moins couronnés de succès. Cette forme d'information est destinée à faire profiter les autres organisations membres des expériences acquises.
Dans le cadre de sa politique d'information générale, l'IRU a commencé l'année dernière à prier ses membres de lui fournir du matériel d'information qui est archivé au centre de documentation de Bonn. Dans une phase ultérieure, l'IRU voudrait, suivant les cas, mettre à la disposition de ses membres une petite sélection de ces informations.
A part le centre de documentation de Bonn, les organisations membres à Bombay/Inde et Lévis (Québec)/Canada entretiennent des centres où les personnes qui s'intéressent au travail de l'Union Internationale Raiffeisen et de ses membres peuvent recevoir des informations.
De nombreux visiteurs venus du monde entier ont rendu visite au Secrétariat général à Bonn.

Une autre activité importante de l'IRU est la coordination des activités d'aide au développement de ses organisations membres.

## Comment aider

L'IRU s'est fixé pour but de ne pas réaliser de projets d'aide au développement. Il lui manque à cet effet les moyens financiers et aussi le personnel nécessaire. Mais la raison essentielle au refus de ce genre d'aide au développement est le fait que nombre de ses membres sont représentés dans les pays en développement avec leurs propres projets. Si l'IRU réalisait aussi des projets, elle entrerait en concurrence avec ses membres.
Par contre, dans le contexte de l'aide au développement, l'IRU peut coordonner les activités d'aide au développement de ses membres. C'est à cette fin que, en sa fonction de centrale, elle a réalisé une étude abordant ce thème. Grâce à cette étude, des organisations membres ont pu, en 1989, échanger des informations intéressantes et nouer des contacts appropriés dans le cadre de certains projets.
Cette fonction de coordination inclut également le maintien de relations étroites avec les organisations internationales.
Parmi ces organisations figurent le WOCCU (Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit), l'ACECA (Association des coopératives d'épargne et de crédit d'Afrique), l'ACCU (Confédération des coopératives d'épargne et de crédit d'Asie) et la COLAC (Confédération latino-américaine de coopératives d'épargne et de crédit). La coordination avec ces organisations est nécessaire car elles exercent aussi des activités d'aide au développement.

## Le séminaire de Nairobi

Une troisième activité importante de l'IRU a été la réalisation du V^e^ Séminaire international Raiffeisen sur la coopération à Nairobi. Ce séminaire a eu lieu en collaboration avec l'ACECA du 29 octobre au 3 novembre 1989. Vingt-sept dirigeants d'organisations coopératives de 12 pays africains se sont rencontrés avec des représentants de l'Allemagne, l'Argentine, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la France, la Hollande, l'Inde et la Suède, pour discuter de l'importance des crédits productifs dans le secteur rural et de la petite industrie. En outre, ils ont délibéré sur le fonctionnement des coopératives rurales d'approvisionnement et de commercialisation, y compris sur l'importance des coopératives de crédit avec échanges commerciaux pour le développement des régions rurales. Le troisième thème était l'audit coopératif. Les questions des relations entre l'Etat et les coopératives, de la mise en place du système coopératif de la base au sommet ou vice versa, et des différents niveaux du mouvement coopératif ont joué un rôle particulièrement important.
Du point de vue de l'IRU et de l'ACECA, cette rencontre de Nairobi a été un échange d'idées fructueux. Il faut savoir qu'une élite coopérative est à l'œuvre, une élite hautement motivée, jouissant d'une excellente formation et promettant beaucoup. Mais il a aussi été confirmé que, dans le cadre du processus de développement, l'écart entre le niveau des dirigeants et les niveaux inférieurs est encore très grand. Il faudrait mettre en place des programmes d'éducation et de formation. L'IRU peut contribuer et contribuera dans la mesure de ses moyens à réduire cet écart.
A la demande des organisations affiliées d'Amérique latine, le VI^e^ Séminaire international Raiffeisen sur la coopération aura lieu sur le continent sud-américain. Les préparatifs ont déjà commencé.
Quant aux affaires internes de l'IRU, les membres africains anglophones ont occupé leur siège au Comité directeur avec G.R.F. Mwamba, Credit Union and Savings Association of Zambia. M. Angel Castro de la COLAC a donné sa démission au Comité directeur.

L'attrait croissant de l'IRU se reflète dans l'évolution du nombre de ses membres. Dix-neuf organisations coopératives étaient affiliées lors de sa création en 1968. Elle compte aujourd'hui 88 membres de 39 pays sur 4 continents.

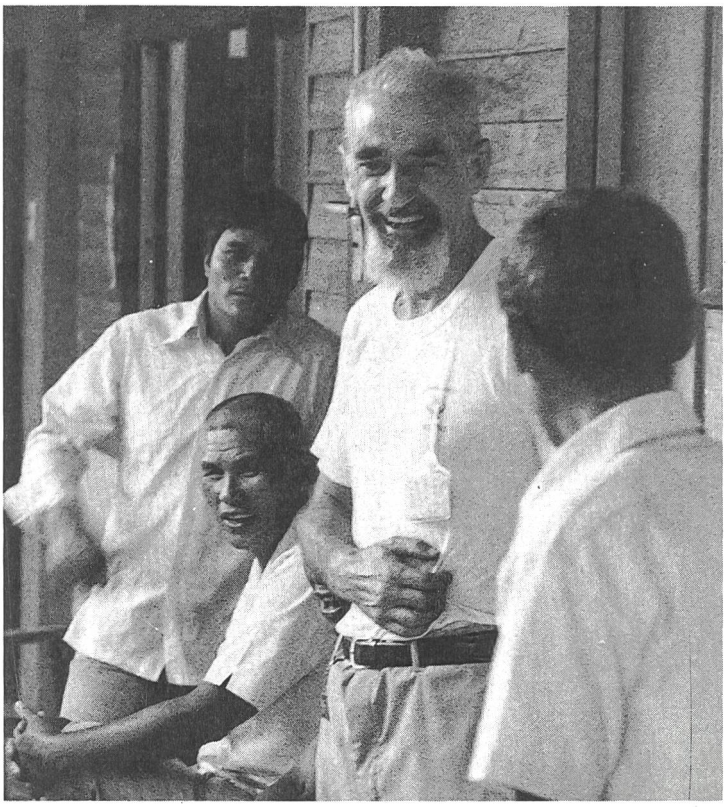

A droite, le Père Meinrad Tschirky, missionnaire et pionnier du mouvement Raiffeisen à Taiwan.

# Le dessin de Valott qui fait tilt

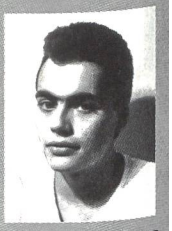

VALOTT

*Ainsi notre ami Valott voit-il la planète Terre... Et vous? Vos réponses sont attendues d'ici au 6 mai.*

Les lauréats recevront:

**1er prix:** une plaquette Raiffeisen de 5 g en or.

**2e prix:** une plaquette Raiffeisen de 1 g en or.

**3e prix:** une plaquette Raiffeisen de 1 g en or.

**Et du 4e au 10e prix: une surprise.**

Notre adresse:
Rédaction
PANORAMA Raiffeisen
Case postale 330
1010 **Lausanne**

# La fin du Ramadan

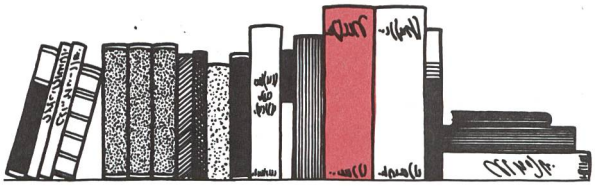

*de Georges Haldas*

Genève. Il pleut ce soir. C'est chez Saïd. Les frères algériens sont là comme d'habitude. Autour du bar. Les uns assis, d'autres debout. En train de palabrer. A propos, toujours, de leurs petites affaires. Ou alors de politique (mais avec prudence; hélas, délation pas loin, même ici). Parmi eux, quelques Marocains. Dont le carrossier, qui vient toujours, lui, prendre son café de bonne heure le matin; et, se râclant la gorge à n'en plus finir, m'agace prodigieusement. Bien qu'il soit sympa. Mais rusé lui aussi. Saïd, on le sent, l'aime bien. Qui lui demande chaque fois en le voyant arriver: «Tu as bien dormi?» – «Très bien», dit l'autre. Et Saïd: «Pourquoi est-ce que tu as bien dormi?» De cette plaisanterie quotidienne, le Marocain ne daigne même plus sourire. Mais, visiblement, il apprécie. Le soir venu, en revanche, à lui de brocarder. Saïd ne disant rien, jouant les types fermés, le Marocain: «Ça ne va pas, Saïd?» Silence provocateur: «Alors quoi, Saïd?» Ça va mal? Tu as perdu un tiercé?» Saïd tirant un café: «Quand un Algérien va mal, ça fait toujours plaisir à un Marocain.» Les frères sourient à peine. Continuant de discuter. Moi, dans un coin, je suis, une fois de plus, attablé devant mon plat favori, que Saïd seul, ici, est à même de préparer: pois chiches avec ragoût de bœuf ou, parfois, des boulettes (parentes des *keftas* marocaines et des *keftèdès* grecques!). Petit vin d'Algérie. Pas celui du Président. Non. Un petit rouge tout ordinaire. Comme la vie de chacun de nous ici. En attendant, j'aime bien me retrouver avec les frères. Et j'ai le sentiment qu'eux aussi aiment bien que je sois là. On se parle peu en fait. Mais il y a, entre nous, comme une connivence dans l'air. Du moins il me semble. Et tandis que je mange avec une lenteur méditative, je vois Saïd quitter soudain le bar, et, un moment après, revenir dans la salle, porteur d'un immense plateau ouvragé. Magnifiquement ouvragé. Qu'il a rapporté de là-bas. Et, sur ledit plateau, une montagne de cacahuètes, d'amandes, de noisettes, de mini-baklavas et de mille autres friandises nord-africaines dont j'ignore le nom. Toujours cérémonieux, Saïd va les déposer sur une table. Au beau milieu de l'établissement. Où chacun peut se servir. Et où il restera une semaine encore. Jusqu'à la fin du Ramadan. Où ce sera, durant toute une nuit, la fête. Une bribe de ce royaume arabo-islamique que chaque émigré porte en lui.

Nulle angoisse, en ce soir, ne m'assaille. Tout le contraire. Au point que notre voyage au Maroc – notre double voyage – commence de remonter en moi. Et plus encore: se prolonge. Et, en se prolongeant, se métamorphose. Plus exactement: se transfigure. Et en quoi, dira-t-on, est-ce qu'il se transfigure? En ceci, de très simple, et qui ne manque pas cependant de m'étonner: s'il est vrai, comme nous l'avons noté ici-même à plusieurs reprises, que jamais, au cours de notre périple, je n'ai pu éprouver une véritable émotion poétique, ni, comme on dit, accueillir la beauté – trop de misère, de pesanteur humaine autour de nous et de malheur diffus; trop de questions, pour nous, et d'angoisse devant l'énigme de l'autre – eh bien, c'est cette émotion précisément qui, au cours de mon petit repas solitaire, et tandis que dehors il ne cessait de pleuvoir, est remontée en moi soudain avec force, et comme jamais sur le moment, refoulée, elle n'avait pu le faire. Et cela au seul souvenir des principales étapes de notre voyage que, sous le signe de la mémoire, elle récapitulait en le magnifiant: avec, bien entendu, au départ, la majestueuse Dame Marocaine; le steward dans l'avion; l'allégresse sans nom, durant le vol, à la perspective d'entrer en contact avec la réalité arabo-islamique; les terres ocres et rouges de la campagne marocaine entrevues à travers le hublot dans la rayonnante lumière du couchant; la burlesque et significative péripétie du passeport à la douane; l'envol en voiture avec M. et B., vers Rabat, et la révélation mystérieuse, la nuit venant, de l'immensité africaine; sans parler – mais je ne vais pas tout reprendre ici point par point – de l'homme de Moulay-Idriss, la noblesse de son allure et cette distance, en lui, au sein même de cette noblesse; et l'apparition, après lui, de l'homme à la chemise blanche, sur les hauteurs de Fès, sa hargne – et ses poncifs – à l'adresse des Occidentaux; et cet autre homme encore, en train de ratisser l'eau de la piscine, et dont le regard levé sur moi, comme venu du fond des âges, était à lui seul une interrogation. Tout cela et mille choses encore, où le pire étant oublié, l'émouvant refait surface. O Mohamed et Ali, dont je revois aujourd'hui les visages; l'un soucieux et l'autre mélancolique, mais tous deux en porte-à-faux dans ce monde. Comme tant d'entre nous. Et frères, en cela, de nous. Et ce Christ apparaissant, dans mes visions nocturnes, à l'oasis de Sidi Harazem au milieu des malades (et que cesse au Moyen-Orient – Israël et Palestiniens réconciliés – le massacre). Mais toi aussi, auberge de rêve, au bord de la mer, je te revois, heureuse entre toutes, avec les soles meunières. Comme je revois, cheminant sur les bas-côtés des routes, des personnages quasiment sortis de la Bible, attestant que, comme dans la mémoire, passé et présent ne font qu'un. Si bien qu'on a tout à coup la nostalgie de cela même qui, un temps, nous fut étranger ou hostile. Ainsi, moi qui pour rien au monde ne voulais revoir ce Maroc, j'en viens ce soir à éprouver un sourd, un lancinant désir d'y retourner. L'autre, ce qui est vraiment autre, nous contrarie, à la fois, et nous appelle. Mais je m'arrête. J'ai fini mes pois chiches. Et le petit vin d'Algérie aidant, je la trouve belle la neige, au loin, sur l'Atlas; beaux les terribles yeux adultes des enfants; mélodieuse même, et prenante, la voix du muezzin, qui tant, la première fois, m'avait surpris. Mais il se fait tard. Et tandis que Saïd va et vient encore, du bar à la cuisine, et qu'il continue dehors de pleuvoir, les frères un à un se retirent. Non sans piquer, en passant, sur le grand plateau, au milieu de l'établissement, qui une noisette, qui une cacahuète ou une amande. Et sourire en se dirigeant vers la porte. Qu'ils referment, derrière eux, plus ou moins discrètement.

Extrait de *L'Intermède marocain*, de Georges Haldas, Ed. L'Age d'Homme.

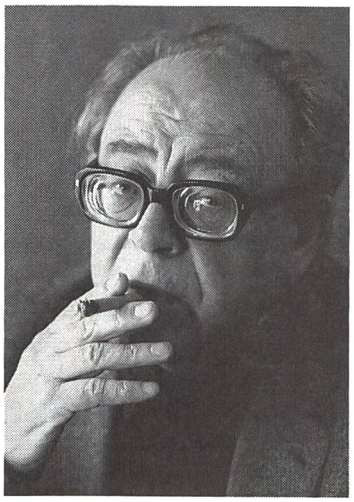

## Georges Haldas

Né à Genève en 1917. D'origine grecque par son père et suisse par sa mère. Brille dans tous les genres littéraires.

Parmi les titres de son œuvre féconde, retenons *Cantique de l'aube* (1942) et *Un grain de blé dans l'Eau profonde* (1982), poésie; *Gens qui soupirent, Quartiers qui meurent* (1963), *La Légende des repas* (1988, chroniques. Sans oublier les essais, les films auxquels il collabora...

On apprendra à mieux connaître Georges Haldas et son œuvre en lisant *A la rencontre de Georges Haldas*, paru à L'Age d'Homme, et *Georges Haldas ou l'Etat de poésie*, par Jean Vuilleumier, chez le même éditeur.

# Jeux proposés par Thierry Ott

**Chaque mois, vous retrouverez ici des jeux proposés par Thierry Ott, journaliste romand spécialisé dans ce domaine particulier des jeux. Conçus dans le but de distraire mais aussi d'enrichir l'esprit, c'est notre souhait.**

## L'embarras du choix

Six questions pour tester vos connaissances en géographie. Choisissez la bonne réponse!

1. Une œuvre précise, composée en 1924, a fait la célébrité de George Gershwin. Laquelle? A. Un Américain à Paris - B. Rhapsody in Blue C. Porgy and Bess
2. Une ode, c'est: A. un drame lyrique de l'époque romaine B. une composition théâtrale et musicale grecque C. un poème destiné à être mis en musique
3. «La Danse», créée en 1869 et conservée au Musée du Louvre, est une œuvre du sculpteur: A. Jean-Baptiste Carpeaux B. Jean-Antoine Houdon C. Jean-Baptiste Pigalle
4. Quel écrivain se cache derrière le nom d'Emile Herzog? A. François Mauriac B. André Gide C. André Maurois
5. Le Greco était de nationalité espagnole, mais d'origine: A. italienne B. grecque C. française
6. Lequel de ces trois artistes a illustré «Les Contes drolatiques» de Balzac? A. Honoré Daumier B. Grandville C. Gustave Doré

## Egalités mystérieuses

Réalisez ces égalités en insérant, entre les nombres, des signes arithmétiques. Parfois, plusieurs solutions possibles.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 9 | 8 | 9 | = | 1 |
| 9 | 8 | 9 | 8 | = | 2 |
| 8 | 9 | 8 | 9 | = | 18 |
| 9 | 8 | 9 | 8 | = | 34 |

## Le savez-vous?

Quelles célébrités, adeptes du pseudonyme, se cachent derrière ces quatre noms?

1. Greta Gustafson
2. Gyula Halasz
3. Sandro Filipepi
4. Léoni Bathiat

## Jeu d'enfant

Une seule des quatre ombres est rigoureusement identique à la lampe modèle. Laquelle?

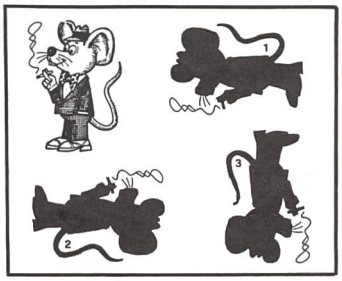


## Division par trois

Divisez, par deux lignes droites, cette figure en trois parties de manière que la somme des nombres soit identique dans chacune de celles-ci.

| | | |
|---|---|---|
| 6 | 3 | 0 |
| 0 | 0 | 3 |
| 1 | 2 | 3 |

## Tronc commun

Quelles sont les trois lettres qui terminent ou commencent chacun de ces quatre mots? Il n'y a ni pluriel ni nom propre; les verbes ne sont utilisés qu'à l'infinitif ou aux participes, et les accents ne sont pas pris en considération.

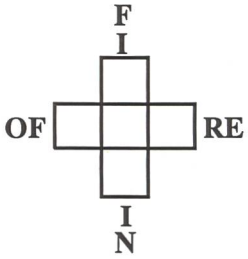


## Sur un air de scrabble

Le chiffre vous indique le nombre de mots qu'il est possible de former avec ces sept lettres, en suivant les règles du scrabble: pluriels et verbes conjugués admis, noms propres exclus! Et vous, combien en trouverez-vous?

| A | E | O | P | R | S | T | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|

## Mots croisés

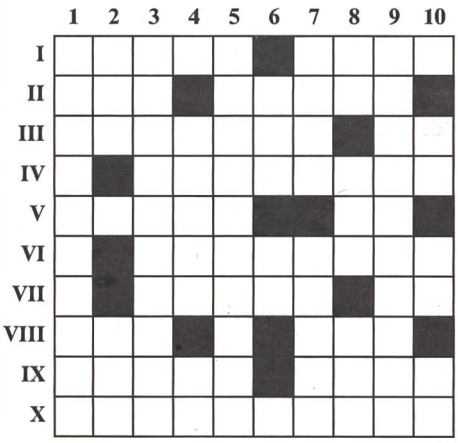


**Horizontalement:** I. Alternative au menu. Parti. – II. Habitant. Projeta. – III. Romancier anglais. A été à la hauteur. – IV. Hargneuses. – V. Contredira. Epelé: soustraire. – VI. Fait d'azote et d'hydrogène. – VII. Ville de Floride. Possessif. – VIII. Réfléchi. Pas à vous. – IX. Coule dans le Finistère. Localité d'Eure-et-Loire. – X. Qui résistent aux pressions.

### Niveau moyen

**Verticalement:** 1. Mettre sous clé. – 2. Bienvenu est celui de la maison. S'entend dans l'arène. – 3. Plaisir d'écolier. – 4. Prédestination hindoue. N'a pas fait la tête. – 5. Avec chic. – 6. Demeuré. Ouverture d'opéra. – 7. En cachette. Friandise. – 8. Présentes en vacances. Personnel. Obtiennent. – 9. Rapiécée. – 10. Font revivre le passé. Démonstratif. Aux confins des terres.

**Solutions p. 16**

# Ouverte par mégarde ?

Les spécialistes de la sécurité savent bien que l'homme est souvent Le point faible des concepts de sécurité. Les hommes ne sont pas des machines. Routine, oublis, manque d'attention, tous en sont victimes, même les plus vigilants. Les produits de sécurité ont été optimisés en fonction de ces comportements. Ils offrent **la sécurité intégrale Bauer.**

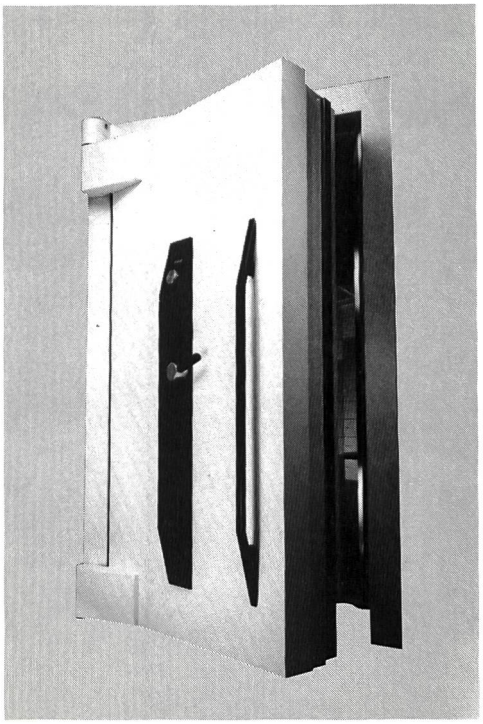

Porte de chambre-forte Bauer avec système de fermeture de haute sécurité Bauer EKS-16.

Les portes de chambre-forte Bauer avec système de haute sécurité EKS-16 offrent des possibilités totalement nouvelles en matière de prévention. Les attaques contre les salles de coffres ne doivent pas avoir lieu, même en recourant au chantage ou à la prise d'otages. Les dispositifs raffinés de blocage et d'identification du système de haute sécurité Bauer EKS-16 offrent une protection efficace contre ces dangers.

BAUER KABA

BAUER

Je désire en savoir plus sur les portes de chambre-forte Bauer avec système de haute sécurité EKS-16. Veuillez m'envoyer votre documentation.

Nom _____

Maison _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

14

**Bauer SA** · Blancherie 24, · CH-1022 Chavannes
Tél. 021-635 71 51 · Fax 021-635 71 05

!

# A vous de choisir!

# Raiffeisen vous propose de bonnes idées pour épargner. Quelles sont celles qui vous conviennent le mieux?

1 ☐ Le compte salaire Raiffeisen, un taux d'intérêt d'épargne et, en plus, des prestations de service fort attrayantes.

2 ☐ Le compte d'épargne Raiffeisen. Vous pouvez épargner et effectuer des retraits en espèces à tout moment.

3 ☐ L'obligation de caisse Raiffeisen. Vous avez la sécurité et bénéficiez encore d'un taux d'intérêt supérieur.

4 ☐ Le plan de prévoyance Raiffeisen, 3e pilier. Vous pouvez déduire des impôts vos versements d'épargne.

**Avez-vous fait votre choix? Alors, n'hésitez pas, contactez votre Banque Raiffeisen au plus vite, car les bonnes idées doivent être réalisées tout de suite!**

**RAIFFEISEN**

la banque qui appartient à ses clients